

Pour citer cet article :

Patard (A.), 2018, « L'imparfait de l'indicatif en français », in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.

DOI : <https://nakala.fr/10.34847/nkl.8e88ny3l>

1. DÉCOUPAGE DU DOMAINE

1.1. L'IMP : origine du terme et définition traditionnelle

Le terme imparfait vient du latin *imperfectus*, participe adjectival formé à partir du préfixe privatif *in-* et du verbe *perficio* « faire complètement, achever, accomplir » : le mot signifie ainsi étymologiquement ce qui est « incomplet, inachevé, inaccompli ». Dans son acception grammaticale, le terme apparaît d'abord sous la plume des grammairiens latins du début de l'ère chrétienne dans l'expression *praeteritum imperfectum* pour désigner un temps du passé (ou *praeteritum*) qui a la particularité de présenter une situation comme n'étant « pas totalement accomplie » (Mellet 2009 : 5). Les grammairiens français utilisent d'abord le calque du latin *prétérit imparfait* avant d'adopter à partir de la Renaissance l'ellipse *imparfait*. Le sens reste proche de celui du terme latin et correspond peu ou prou à celui qu'on lui connaît dans la tradition grammaticale, à savoir celui d'une forme verbale ayant une dimension « temporelle » (ancrage de la situation dans le passé) et « aspectuelle » (déroulement non achevé de la situation). C'est ce terme qui est aujourd'hui habituellement utilisé, dans les grammaires traditionnelles et par les linguistes, pour renvoyer aux flexions *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient* du verbe français.

1.2. Cadres théoriques des approches de l'IMP

L'imparfait de l'indicatif du français (désormais *IMP*) a été étudié dans différents cadres théoriques. Étant donné la diversité et l'éclatement de ces cadres, nous avons choisi de ne présenter dans cette section que les principaux courants.

1.2.1. L'approche vériconditionnelle

Pour l'approche vériconditionnelle, qui est l'héritière d'une longue tradition en philosophie de la logique, le langage renvoie à des entités du monde (réelles ou fictives) qui existent indépendamment de la représentation que le langage en donne. En conséquence, les énoncés sont soumis à des conditions de vérité et possèdent une référence temporelle qui est conçue comme le moment ou l'intervalle de temps où l'énoncé est vrai. Dans cette approche, les temps verbaux permettent de repérer

temporellement des situations du monde réel (événements, processus ou états) par un jeu de relations entre différents moments du temps.

Ce type d'approche s'appuie généralement sur le système de repérage formel proposé par le logicien américain H. Reichenbach (Reichenbach 1947) pour qui les temps verbaux expriment des relations entre trois coordonnées temporelles : le point de l'événement E (ou *event point*), le point de la parole S (ou *speech point*) et le point de référence R (ou *reference point*). Reichenbach ne donne pas de définition précise du point de référence, laissant ainsi le champ libre à des interprétations diverses et parfois contradictoires (Patard 2007a : 52-56). Selon ce système, les temps simples du passé décrivent deux relations : la concomitance de E et R (notée E,R) et l'antériorité de R par rapport à S (notée R-S). Pour rendre compte des temps imperfectifs comme l'IMP, Reichenbach complète son dispositif en faisant de E une période étendue plutôt qu'un point (Reichenbach 1947 : 291) (cf. figure 1).

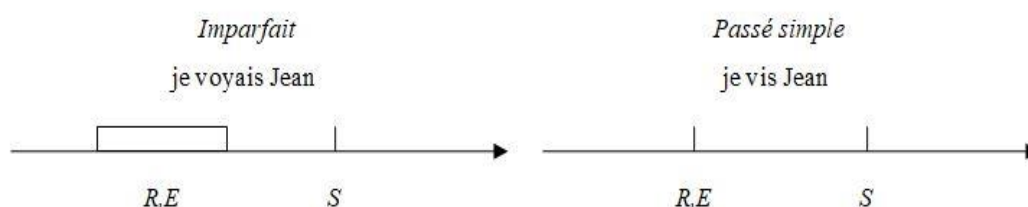


Figure 1. L'IMP et le passé simple selon Reichenbach (1947 : 289)

Le système de Reichenbach est encore à l'heure actuelle très influent, à la fois dans un courant référentialiste (voir les sections 1.2.3 et 1.2.4) mais aussi en-dehors de celui-ci (voir p. ex. le modèle intervallaire développé par L. Gosselin (1996, 2005)). Il a également suscité de nombreuses critiques qui concernent, pour ce qui est de l'IMP, la façon dont est traitée l'opposition aspectuelle entre temps perfectifs et temps imperfectifs et sur la nature ou la nécessité du point R (voir p. ex. Veters 1996).

1.2.2. Les approches « représentationnelles »

Pour les approches « représentationnelles », les temps verbaux servent moins à référer à une réalité mondaine, c'est-à-dire à aider au repérage temporel d'une situation (perspective référentialiste adoptée entre autres dans l'approche vériconditionnelle), qu'à construire une représentation particulière de la situation.

1.2.2.1. L'approche guillaumienne

Une première approche représentationnelle et principalement francophone s'est développée, avant Reichenbach puis parallèlement à l'approche vériconditionnelle, dans le cadre de la psychomécanique du langage fondée par Gustave Guillaume. Pour Guillaume et ses successeurs, le signifié des temps verbaux correspond à différents modes de représentation d'une situation par l'esprit humain, ces représentations étant le résultat d'opérations psychiques ou mouvements de pensée (ce que signale le préfixe psycho- dans psychomécanique du langage). Dans cette approche, les temps verbaux sont

caractérisés par une opération de pensée appelée chronogénèse. Dans le cas de l'IMP, la chronogénèse aboutit à une image sécante et passée de la situation décrite « comportant, sous la charge d'accomplissement [ou d'incidence], une surcharge d'accompli [ou de décadence] » (Guillaume 1991 : 95). Autrement dit, l'IMP donne à voir la situation comme appartenant au passé (conséquence de sa surcharge de décadence) et comme étant en partie accomplie et en partie à accomplir (combinaison de charges d'incidence et de décadence).

L'approche guillaumienne se distingue aussi par sa position monosémiste affirmée des unités linguistiques : en effet, une distinction claire est opérée entre, d'une part, l'invariant sémantique propre à chaque forme dans le système d'une langue (appelé signifié de puissance) et qui correspond dans le cas de l'IMP à sa représentation sécante et passée et, d'autre part, les différentes valeurs particulières (ou signifiés d'effet) que cet invariant peut prendre en discours : p. ex. les interprétations narrative, hypothétique, d'atténuation etc. que l'IMP peut avoir en contexte. La formulation d'un sens aspectuel sécant et la recherche d'un invariant sémantique, abstrait de la diversité des interprétations en discours, sont certainement les deux apports majeurs de la théorie guillaumienne aux études actuelles sur l'IMP.

1.2.2.2. L'approche inactuelle de Damourette et Pichon

Une seconde approche représentationnelle est l'approche « psychologique » proposée par Jacques Damourette et Edouard Pichon dans leur monumentale grammaire *Des mots à la pensée* (Damourette et Pichon 1911-1936). Ils formulent dans le tome 5 une approche inédite des temps verbaux où la classique catégorie du temps est remplacée par trois « répartitoires » (*ibid.* : vol. 5, § 1701-1706) : la temporaineté (qui permet d'établir un rapport temporel direct, de postériorité ou d'antériorité, avec le présent), l'énarration (qui permet de concevoir le passé et le futur de façon abstraite sans aucun lien avec le présent de la parole) et enfin l'actualité (qui détermine la sphère subjective à partir de laquelle est conçue la situation). Cette dernière notion, qui commande notamment l'emploi de l'imparfait, oppose l'actualité noncale (du latin *nunc* « maintenant » centrée sur le « moi-ici-maintenant » du locuteur, à l'actualité toncale (du latin *tunc* « à ce moment-là ») caractérisée par « le placement du fait verbal dans une autre sphère d'action, une autre actualité, que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole » (*ibid.* : vol. 5, 177). Les tiroirs toncaux (IMP, plus-que-parfait, conditionnel présent et passé) sont marqués par les désinences *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez et -aient*. Parmi ces tiroirs, l'IMP est considéré comme le *toncal pur* car il ne se distingue du présent, tiroir indifférencié dans les trois répartitoires temporels, que par son caractère toncal, c'est-à-dire par le décentrage qu'il opère vis-à-vis de l'actualité du locuteur.

Cette analyse du signifié de l'IMP tranche radicalement avec l'approche traditionnelle car elle remet en question sa valeur temporelle passée pour lui préférer un sens inactuel plus abstrait : la dissociation avec l'actualité du locuteur (voir la section 3.1.1). Cette valeur permet de rendre compte non seulement des emplois temporels passés de l'IMP, mais également des emplois où il revêt des nuances modales comme la contrefactualité, l'hypothèse, le souhait, l'empathie, etc. :

- (1) Son plafond est tombé sur sa table. Si elle avait été là, elle était tuée. (Entendu par Damourette et Pichon ; *ibid.* : 229)
- (2) Si vous aviez moins de savon sur les joues, je vous embrasserais de tout cœur. (M. Dekobra ; *ibid.* : 238)
- (3) Si je pouvais tuer tous ceux qu'elle a aimés ! (A. France, *Thaïs* ; *ibid.* : 239)
- (4) Il faisait des grosses misères à sa maman, le vilain garçon. (Entendu par Damourette et Pichon ; *ibid.* : 241)

Ces emplois modaux manifesteraient des instanciations particulières du sens inactuel : la situation décrite serait rejetée en dehors de la sphère actuelle du locuteur, dans un monde irréel ou improbable, centré sur un autre locuteur etc. Ce traitement unifié des emplois temporels et non temporels de l'IMP en termes d'inactualité va trouver un large écho, notamment dans les approches « cognitive » et « énonciative » de ce temps (voir le paragraphe suivant).

1.2.2.3. Les approches « cognitive » et « énonciative »

Nous appellerons « approche cognitive » de l'IMP l'approche qui s'inscrit dans le courant des « grammaires cognitives » venus d'Outre-Atlantique (voir notamment l'influence de Langacker 1987 et 1991 et de Fauconnier 1985/1994)¹ et qui s'efforcent de relier les phénomènes langagiers à des mécanismes cognitifs généraux en considérant comme fondamentale la nature symbolique du langage. Dans ce cadre, l'étude des représentations cognitives ou « concepts » associés aux unités linguistiques occupe une place centrale.

Les travaux sur l'IMP dans cette approche s'accordent avec l'hypothèse de Damourette et Pichon selon laquelle ce temps ne possède pas une valeur temporelle intrinsèque. Plus précisément, l'IMP indique que l'événement est vu de l'intérieur, depuis un point de vue distinct de celui du locuteur, mais conçu par ce dernier ; autrement dit l'IMP donne accès à un nouvel espace mental (cf. Cutrer 1994 ; De Mulder et Vetter 2002 ; De Mulder 2004) ou à un plan virtuel (De Mulder et Brisard 2006 ; Brisard 2010) doté d'un « conceptualisateur » propre et donc dissocié du plan actuel défini par la situation de locution (ou *ground*). Cette valeur de l'IMP peut être qualifiée d'épistémique car elle rend compte d'une croyance du locuteur sur la réalité de la situation dénotée : le locuteur conçoit celle-ci comme étant exclue de sa réalité immédiate, ce qui peut se traduire par

¹ Une autre approche dite « cognitive » de l'IMP est développée par Gosselin (1996, 2005) dans le cadre d'un modèle calculatoire d'inspiration reichenbachienne. Son approche est « cognitive » dans la mesure où elle se fonde sur le concept de métaphore (notamment les métaphores spatiales du temps), central en linguistique cognitive (Lakoff et Johnson 1985). Pour Gosselin, les représentations associées au temps verbal mettent en œuvre la métaphore de la « monstration/perception » du temps : les tiroirs verbaux permettent d'ouvrir une « fenêtre » à travers laquelle la situation dénotée est « montrée/perçue » par le sujet de l'énonciation. Dans ce modèle cognitif, le moment de référence de Reichenbach est réinterprété comme l'intervalle temporel à partir duquel s'effectue la monstration/perception de la situation. Dans le cas de l'IMP, l'intervalle de référence est antérieur à l'énonciation (sens passé) et est inclus dans « l'intervalle du procès » (sens « inaccompli »).

une interprétation passée (lorsque la situation appartient dans le plan actuel à l'époque passée) ou par une interprétation irréaliste, improbable etc. (lorsque la situation appartient au plan virtuel).

L'approche « énonciative » de l'IMP, qui est surtout développée dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives ou TOE (Culioli 1999), propose un type d'analyse similaire. Tout comme les grammaires cognitives, celle-ci se préoccupe moins de la référence à un monde extralinguistique que de la représentation de cette référence par le langage. Néanmoins, elle manifeste un point de vue moins conceptuel et plus purement linguistique : l'accent est mis sur la construction de la « valeur référentielle » d'un énoncé à des travers des opérations dont les formes de l'énoncé sont la trace.

Dans la TOE, l'IMP est habituellement associé à une opération de changement de repère consistant en l'établissement d'un centre déictique secondaire (passé ou irréel), distinct du repère d'origine constitué par la situation d'énonciation (Fuchs et Léonard 1979 ; Le Goffic 1986b, 1995 ; Lebaud 1993 ; Merle 2001). Ce décentrage par rapport au *hic et nunc* du locuteur peut être considéré comme un phénomène dialogique (ou polyphonique) car il suppose une dissociation de la source énonciative (Mellet 2000, 2012) ; l'IMP a également pu être conçu comme opérant une « prédication attributive », c'est-à-dire comme attribuant à la situation une propriété (le prédicat) qui la singularise (de Vogüé 1993, 1999a, 1999b).

Les conceptions épistémiques et énonciatives de l'IMP rejoignent ainsi l'analyse de Damourette et Pichon en ce que la situation dénotée est envisagée à partir d'un point de vue ou d'un centre de repérage dissocié de l'actualité présente de l'énonciateur-locuteur.

1.2.3. Les approches textuelles et discursives

Ce type d'approches se distingue par l'intérêt porté au sens exprimé au-delà de la phrase, au niveau du texte et du discours : pour elles, le sens communiqué ne se limite pas à la seule combinatoire des dénotations des unités phrastiques mais repose aussi largement sur des phénomènes textuels et discursifs. Les linguistes travaillant sur l'IMP dans cette perspective s'interrogent sur la contribution de ce tiroir à la structuration des textes (ensembles cohérents d'énoncés) et des discours (textes mis en relation avec leur condition de production).

Dans une première perspective de typologie textuelle, l'IMP présente une distribution particulière en fonction du type de texte, du fait qu'il rend compte (ou non) d'une attitude énonciative du locuteur. Cette approche est défendue notamment par Benveniste (1966) et Weinrich (1973), bien que les deux auteurs arrivent à des conclusions différentes : pour le premier, l'IMP peut s'employer indifféremment dans les deux types de textualités qu'il distingue, l'histoire et le discours, tandis que le second considère l'IMP comme la marque exclusive des textes relevant du récit – ce qui correspond approximativement à l'histoire de Benveniste - (voir section 3.2.1 pour une présentation plus détaillée de ces analyses).

Une seconde perspective intéressée par la cohésion et la cohérence des textes développe l'idée que la dichotomie *deixis / anaphore* habituellement utilisée dans le domaine (pro)nominal peut être transposée au domaine verbal. Dans cette perspective, l'IMP est vu comme un marqueur intrinsèquement anaphorique ou, du moins, exhibant un fonctionnement anaphorique sous-tendu par sa valeur aspectuelle. Selon cette conception, l'IMP est référentiellement non autonome et nécessite un antécédent pour ancrer la situation dans le temps, par opposition à des tiroirs comme le passé composé ou le passé simple qui seraient plus aptes à repérer seuls la situation décrite. Différentes variations de cette idée ont été formulées, qui divergent selon la source de l'antécédent de l'IMP (textuel, informationnel ou mémoriel), sa nature (temporel ou situationnel) ou bien encore selon le lien anaphorique (coréférence/coïncidence, ou méronomie). Ces différentes analyses sont exposées en section 3.2.2.

Une troisième perspective référentialiste s'inscrivant dans le courant de la sémantique formelle se focalise sur l'interprétation dynamique des discours : il s'agit de l'approche développée en DRT (*Discourse Representation Theory*, Kamp et Reyle 1993) et, dans une version étendue intégrant une dimension pragmatique, la SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*, Lascarides et Asher 1993, Asher *et al.* 1995, Asher et Lascarides 2003). Dans ces deux théories, la représentation élaborée lors de l'interprétation d'un discours s'enrichit par incrémentation des référents introduits dans chaque nouvel énoncé. Dans cette perspective, l'IMP permet d'introduire une situation atélitique passé(e) qui englobe le dernier moment de référence R introduit (le plus souvent par un prédicat événement) (Kamp et Rohrer 1983). Ainsi, dans l'énoncé *Quand Pierre entra* (e1), *Marie téléphonait* (e2), le prédicat à l'IMP réfère à un nouvel état, antérieur à t_0 et incluant le point de référence introduit par l'énoncé précédent au passé simple :

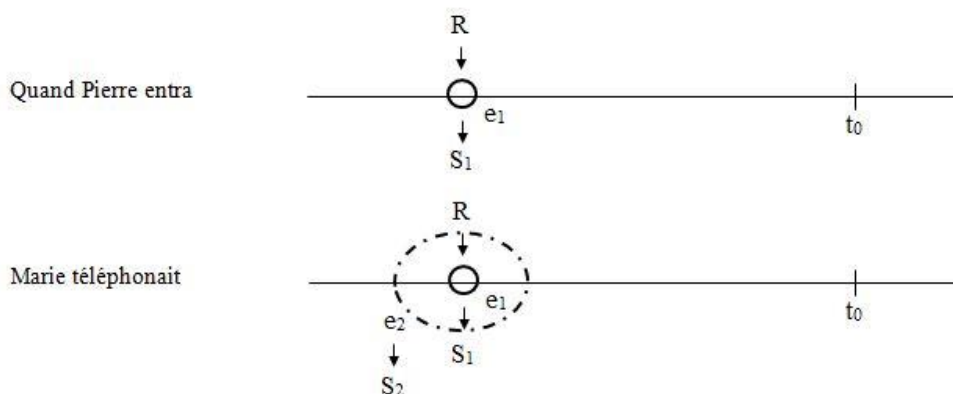


Figure 2. Fonctionnement textuel de l'IMP
(d'après Kamp et Rohrer 1983 : 255)

Comme le soulignent différents auteurs, cette approche de l'IMP est aussi clairement anaphorique : l'IMP n'est pas apte à construire seul la référence de la situation dénotée, mais doit s'appuyer sur un moment de référence donné dans le cotexte gauche. Il s'ensuit que, textuellement, l'IMP fait stagner le temps tandis qu'un tiroir comme le passé simple le fait progresser. L'analyse de Kamp et Rohrer a influencé de nombreux travaux qui se

sont intéressés au fonctionnement textuel de l'IMP (et des temps verbaux en général), mais a également suscité des critiques, parmi lesquelles on peut citer l'absence de prise en compte de la dimension aspectuelle de l'IMP.

Mentionnons enfin une hypothèse plus pragmatique formulée par P. Caudal dans le cadre formel de la SDRT (Caudal *et al.* 2003, Caudal et Roussarie 2005a, Caudal et Vetters 2005). Pour lui, le point de vue illocutionnaire exprimé par l'IMP (c'est-à-dire la façon dont il donne à voir un référent situationnel sur le plan aspectuo-temporel, modal et médiatif) est sous-spécifié, ce qui le rend ouvert à tout type d'actes de langage², contrairement au passé simple qui n'admet, par exemple, que des actes de langage relationnels de type narration, c'est-à-dire faisant avancer le temps. Selon Caudal, le co(n)texte jouerait donc un rôle essentiel en déterminant dans une très large mesure l'interprétation de l'IMP en discours. Cette dernière analyse converge avec une autre approche pragmatique de l'IMP s'inscrivant cette fois dans le cadre de la théorie de la pertinence, celle-ci est présentée dans le paragraphe suivant.

1.2.4. L'approche pragmatique dans la théorie de la pertinence

En tant que pragmatique cognitive, la théorie de la pertinence part de l'idée que le sens des énoncés est sous-déterminé linguistiquement et que son élucidation s'appuie crucialement sur des processus inférentiels et sur la prise en compte du contexte. Cette théorie est développée par Sperber et Wilson qui érige comme principe central celui de la pertinence (Sperber et Wilson 1986) qui s'apparente à l'une des maximes conversationnelles identifiées par Grice (1979), la maxime de relation. Selon ce principe, toute communication réussie repose sur la pertinence des informations données par les énoncés : celles-ci doivent produire un maximum d'effets contextuels (c'est-à-dire être contextuellement adéquates) et demander un minimum d'effort de traitement de la part de l'interlocuteur. La théorie de la pertinence propose également de séparer le contenu *conceptuel* des expressions lexicales - qui offre une représentation mentale des entités du monde, individus ou événements - du contenu *procédural* des expressions grammaticales (telles que les temps verbaux) - qui guide le traitement conjoint des représentations mentales désignées par les lexèmes (Wilson et Sperber 1990, Moeschler *et al.* 1994, Moeschler 1998c, Luscher 1998/2002). Pour décrire le contenu procédural des temps verbaux, cette approche utilise le système de Reichenbach (section 1.2.1) et revendique une position explicitement référentialiste (voir p. ex. Saussure 2003).

Même si certains auteurs avancent que les informations transmises par les temps verbaux pourraient être de nature à la fois conceptuelle et procédurale (Vetters 1998 ; Vetters et De Mulder 2000 ; Sthioul 2007 ; Moeschler *et al.* 2012), l'IMP est généralement considéré dans la théorie de la pertinence comme une expression procédurale sous-spécifiée qui donne des instructions sur la façon de traiter la situation décrite par le

² La notion de point de vue illocutionnaire fait explicitement référence à celle de *point de vue* chez Smith (1991) et présente des similarités dans sa dimension aspectuelle avec la métaphore de la monstration chez Gosselin (1996). La notion d'acte de langage est ici élargie aux relations de discours considérées comme des actes de langage relationnels entre deux énoncés, suivant le traitement offert en SDRT (Asher et Lascarides 2001).

prédicat verbal (Moeschler 1994, 1998b, 2000a ; de Saussure et Sthioul 1999, 2005 ; Sthioul 2000a, 2000b ; de Saussure 2003)⁵. Sa sémantique de base correspond ainsi à l'inclusion d'une variable sous-déterminée (que de Saussure note P) à l'intérieur de la situation dénotée E (soit $P \subset E$) ainsi qu'un décrochage avec la situation d'énonciation S ($P \neq S$). Sur le plan textuel, le premier élément de sens a pour conséquence que l'IMP donne, par défaut ou comme trait faible, une instruction nulle sur l'ordre temporel : le temps ne progresse pas avec l'IMP (c'est-à-dire que le point de référence reste le même), sauf si des éléments co(n)textuels forts indiquent le contraire.

Enfin, de Saussure et Sthioul (Sthioul 1998a, 2000a, 2000b ; de Saussure et Sthioul 1999, 2005 ; de Saussure 2003) utilisent l'opposition classique dans la théorie de la pertinence entre usage *descriptif* et usage *interprétatif* pour rendre compte de la polysémie de l'IMP en discours. En usage descriptif, où l'énoncé a pour vocation de représenter un état de fait, l'IMP actualise une valeur par défaut, à savoir l'inclusion du dernier point référentiel dans une situation passée. En usage interprétatif, l'énoncé renvoie, sous l'influence du co(n)texte, à « un sujet de conscience » qui observe la scène de l'intérieur ; l'IMP n'exprime alors pas obligatoirement le passé et peut s'enrichir pragmatiquement de toute une série d'effets de sens ou emplois : narratif (avec le plus souvent progression du temps), atténuatif, forain, hypocoristique, (voir section 4 pour des illustrations de ces emplois).

1.3. Termes et notions

Afin de rendre compte des différents termes et notions employés dans la littérature pour décrire le signifié de l'IMP, nous partirons des notions de temps et d'aspect qui sont aujourd'hui attachées à la tradition grammaticale française au moins depuis Beauzée (1767). Dans la grammaire de Port-Royal (Arnauld et Lancelot 1676/1997), qui offre un siècle auparavant un modèle d'analyse du temps verbal, la dimension aspectuelle est en effet encore absente, et l'IMP y est décrit comme un « présent » du passé, conception qui sera d'ailleurs reprise dans certains modèles récents (Vet 1980). Mais à partir du XVIII^e siècle, le signifié de l'IMP se caractérise par une double composante : (i) une composante temporelle *passée* et (ii) une composante aspectuelle *imperfective* (voir figure 5 *infra*).

1.3.1. Temps

En grammaire, la notion de *temps* renvoie à une catégorie sémantique exprimée par certains morphèmes qui ont la capacité de localiser temporellement un moment ou une situation dans une époque donnée. C'est le cas des flexions du verbe qui permettent d'ancrer la situation décrite par l'énoncé dans le passé, le présent ou le futur. Damourette et Pichon (1911-1936) ont proposé de les appeler *tiroirs verbaux*. Ce néologisme permet de faire la distinction entre *tiroir* (forme verbale) et *temps* (valeur sémantique). Cf. l'opposition entre *tense* et *time* en anglais ou *Tempus* et *Zeit* en allemand (alors que le terme français de *temps* est ambigu à cet égard). Selon la tradition grammaticale, l'IMP exprime le temps passé en posant la situation décrite dans l'énoncé comme antérieure au moment de la parole.

Le système de Reichenbach (1947) (voir section 1.2.1), qui repose sur l'idée d'un moment de référence, a permis de préciser la notion de temps telle qu'elle est exprimée par les tiroirs verbaux. En effet, comme l'ont suggéré différents travaux (Klein 1994, 2009 ou Gosselin 1996), il semble plus juste de définir le temps verbal, non comme la relation entre la situation décrite par le prédicat verbal et le moment de la parole, mais comme la relation entre le moment de la parole et un troisième moment du temps (le *point de référence* de Reichenbach ou le *temps topique* de Klein (*topic time* = moment du temps dont parle l'énoncé, au sujet duquel il est dit quelque chose). Autrement dit, l'ancrage temporel opéré par les tiroirs verbaux semble toujours médié par un moment tiers. Pour un tiroir du passé comme l'IMP, la nécessité d'introduire un troisième moment apparaît dans un énoncé comme :

(5) De Gaulle était le premier président de la Vème République.

Si les tiroirs du passé encodent directement l'antériorité de la situation vis-à-vis du moment de la parole, alors la situation [de Gaulle être le premier président de la Vème République] devrait précéder entièrement le moment de la parole sans coïncider avec lui, ce qui n'est évidemment pas ce que l'énoncé veut dire (de Gaulle est toujours le premier président de la Vème République). C'est pourquoi une majorité de linguistes reconnaissent aujourd'hui la nécessité (au moins pour certains tiroirs verbaux) d'un moment tiers, point de référence ou temps topique, pour définir le temps verbal³. En l'occurrence, le passé correspond à la dénotation d'un point de référence ou temps topique antérieur au moment de la parole (et non à l'antériorité de la situation vis-à-vis du moment de la parole). Dans cette perspective, la situation est présentée comme étant le cas à ce moment du passé, mais cela n'empêche pas la situation d'être valide à d'autres moments du temps (par exemple au moment présent).

En somme, l'IMP est un tiroir qui exprime le temps passé car il renvoie à un moment tiers antérieur au moment de la parole. Pour ce qui est de la relation entre ce moment tiers et la situation décrite, elle concerne cette fois ce que la tradition grammaticale désigne sous le terme d'aspect.

1.3.2. Aspect

1.3.2.1. À la différence du temps verbal, l'aspect verbal n'est pas une catégorie déictique car il ne rend pas compte d'un rapport avec le moment de la parole, mais intéresse la structure temporelle interne de la situation décrite (Comrie 1976 : 5). Selon une conception large, l'aspect inclut tout phénomène se rapportant à la structure interne d'une situation ou à ses différentes phases (Martin 1971, Lyons 1977, Coseriu 1980, Binnick 1991). Dans une conception plus stricte, on distingue habituellement deux dimensions :

³ La question de la nécessité d'une troisième coordonnée temporelle rejoint la discussion sur l'opposition *temps absolus* / *temps relatifs* (Yvon 1951, Chung et Timberlake 1985, Comrie 1985) : les temps absolus impliquent une relation directe entre la situation et le moment de l'énonciation, tandis que les temps relatifs dénotent une relation indirecte médiée par un ou plusieurs repères temporels supplémentaires. Pour des synthèses, voir Vetters 1996 ou Patard 2007a : 69-76.

l'actionnalité et *l'aspect grammatical*. La nécessité de cette distinction a été défendue par plusieurs auteurs (Smith 1991, Bache 1995, Depraetere 1995, Filip 1999, Bertinetto et Delfitto 2000, Borik 2002). Néanmoins, d'autres auteurs adoptent une conception unidimensionnelle de l'aspect, selon laquelle les phénomènes aspectuels concernent essentiellement les types de situation (Verkuyl 1972 ; Langacker 1987 ; Moens et Steedman 1988 ; De Swart 1998, 2000 ; Michaelis 2004). Une réflexion sur les deux types d'approches, unidimensionnelle ou bidimensionnelle, se trouve chez Sasse (2001). Pour d'autres auteurs encore, l'aspect possède trois dimensions ou plus selon que l'on distingue en supplément l'aspect de *phase*, l'aspect de *perspective*, l'aspect *quantificationnel* ou de *itération* etc. (Dik 1997, Tournadre 2004, Gosselin 2011, Gosselin *et al.* 2013).

- L'*actionnalité* (aussi appelée *Aktionsart*, *mode d'action*, ou *aspect lexical*) correspond à une ontologie des situations décrites par les prédicats verbaux (ou, pour certains auteurs, aux propriétés linguistiques de ces prédicats (Borik 2002)). Différents types de situations sont identifiés en fonction de leur propriétés temporelles. Parmi les classifications les plus répandues, on peut citer l'opposition *télique / atélique* (Garey 1957), particulièrement pertinente pour étudier le fonctionnement linguistique de l'IMP, qui contraste les situations comportant une borne intrinsèque de celles qui en sont dépourvues (p. ex. *atteindre le sommet* vs *marcher*). Une autre typologie très utilisée est la quadripartition de Vendler (1967) qui distingue les *états* (p. ex. *aimer, vivre, savoir*), les *activités* (p. ex. *chanter, marcher, jouer du piano*), les *accomplissements* (p. ex. *faire ses courses, écrire une lettre, marcher pendant deux heures*) et les *achèvements* (p. ex. *éclater, réussir, s'endormir*) en fonction de leur statut statif/dynamique, ponctuel/duratif ou borné/non borné. Ce dernier critère est remplacé dans certaines analyses par le critère d'homogénéité/hétérogénéité : un prédicat est dit « homogène » si la prédication est vraie pour tous les sous-intervalles compris dans l'intervalle de temps qu'il désigne.

Quant à *l'aspect grammatical* (aussi appelé *viewpoint*), il correspond cette fois à la perspective donnée sur la situation décrite par le prédicat : cette dernière peut être vue de façon partielle ou globale, accomplie ou non-accomplie, etc. La notion d'aspect grammatical peut être formalisée en termes de relations de repérage : on dira alors qu'il correspond à la relation entre un moment du temps (le point de référence de Reichenbach ou le temps topique de Klein) et le temps interne de la situation. Ainsi, dans l'énoncé (5) précédemment cité :

(5) De Gaulle était le premier président de la Vème République.

l'IMP établit une relation (d'inclusion) entre le moment passé qu'il dénote temporellement et la situation [de Gaulle être le premier président de la Vème République] : l'IMP renvoie à un moment du passé où c'est le cas que de Gaulle est le premier président de la Vème République.

1.3.2.2. Dans la tradition grammaticale française, on considère habituellement que l'opposition dans le domaine du passé entre l'IMP et le passé simple (désormais PS) relève de l'aspect grammatical (voir toutefois la section 3.1.2 pour des approches

divergentes). Cette opposition est envisagée différemment selon les auteurs, ce qui se reflète dans le choix de la terminologie employée :

(a) Ponctualité vs durativité et globalité vs sécance.

Une première interprétation de l'opposition IMP/PS est celle en termes de ponctualité/durativité, par exemple proposée par Leeman (2003). Le PS est alors vu comme ponctuel en ce qu'il fait abstraction du déroulement interne de la situation. Dans cette optique, l'aspect ponctuel ne donne tout simplement aucune information sur la durée objective de la situation (sans signifier pour autant que celle-ci est momentanée), la réduisant ainsi à ses contours, c'est-à-dire à un point abstrait.

D'autres auteurs préfèrent voir dans le PS un temps global qui représente la totalité du déroulement de la situation depuis sa borne initiale jusqu'à sa borne finale ; la globalité du PS s'oppose alors l'aspect sécant de l'IMP (voir le paragraphe *infra*).

Pour Leeman (et pour d'autres), l'IMP serait quant lui duratif car il décompose la durée de la situation en « phases successives », en l'occurrence en présentant la situation comme en partie accomplie (Leeman 2003 : 24). La durativité de l'IMP ainsi conçue est posée comme équivalente de l'aspect sécant que l'on retrouve dans les approches guillaumiennes (Martin 1971, Wilmet 2003, Bres 2005a, Barceló et Bres 2006). En effet, pour Guillaume, l'IMP donne « une image double » de la situation qui est vue en partie déjà accomplie et en partie virtuelle, à accomplir (Guillaume 1991 : 95).

Toutefois, comme le notent Bres (2005 : 57) ou Patard (2007a : 175), la vision sécante de la situation n'est pas le signifié propre de l'IMP, mais une conséquence qu'il faut inférer de sa valeur imperfective ou « non-incidente » (utilisant le terme guilloumien d'incidence, Bres (2005a : 26) définit l'IMP comme non-incident, c'est-à-dire comme représentant la situation dénotée en son cours, au-delà de sa borne initiale et en deçà de sa borne finale). Cette valeur peut être à tout moment neutralisée par un élément du co(n)texte. Ainsi, il n'est pas toujours possible d'interpréter que la situation va se poursuivre ultérieurement (6) et, parfois même, la situation apparaît comme n'étant pas encore en partie accomplie (7) :

- (6) (...) les deux journalistes vous le savez ont été enlevés il y a 10 jours maintenant en Irak alors qu'ils *se rendaient* à Nadjaf (France Info ; Patard 2007a : 293)
⇒ Les journalistes n'achèveront pas leur voyage jusqu'à Nadjaf.
- (7) Le garçon obéit et il *partait*, lorsque al-Zindiq le retint. - Viens par ici, fils. As-tu soif ? (T. Ali et G. Buti, *À l'ombre du grenadier* ; Patard 2014a : 79)
⇒ L'acte de partir n'est pas entamé.

En conséquence, on peut considérer que l'interprétation sécante ne fait pas partie du sens aspectuel dénoté par l'IMP mais qu'elle en est dérivée (d'où son caractère non-obligatoire).

(b) Point de vue externe interne et point de vue objectif vs subjectif.

Un second type d'opposition repose sur une métaphore visuelle et spatiale des tiroirs verbaux : ceux-ci permettraient de visualiser la situation dénotée selon différents points de vue. Dans cette perspective, l'opposition aspectuelle entre PS et IMP est traitée en termes de *point de vue externe / point de vue interne* (Vetters 1992, Gosselin 1996, Rideout 2002, De Mulder 2003, Mellet 2003, De Mulder et Brisard 2006) : le PS donnerait à voir la situation de l'extérieur, à partir ce que Vetters (1992) appelle un « point de perspective » externe¹⁴, tandis que l'IMP rendrait compte de son déroulement de l'intérieur¹⁵. Cette conception de l'opposition aspectuelle PS/IMP peut être représentée à l'aide de la figure 3 :

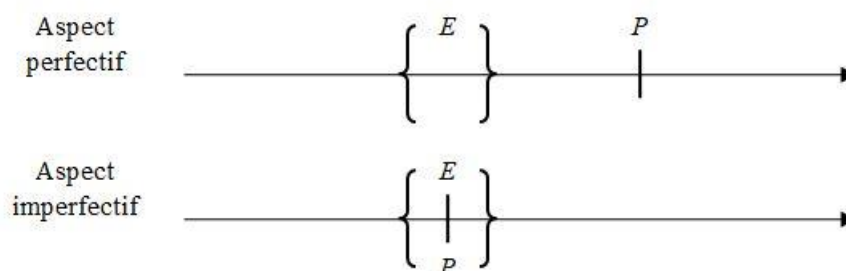


Figure 3. Le point de perspective aspectuelle P et l'opposition perfectif/imperfectif (d'après Vetters 1992)

La localisation du point de perspective, qu'il soit situé entre E et S ou qu'il se confonde avec le présent, pose cependant problème. Voir l'analyse de Patard (2007a : 116-118) sur cette question, et pour une réflexion approfondie sur les relations entre les notions d'aspect et de point de vue, l'excellente synthèse de Bres (2003a).

L'opposition entre point de vue externe et point de vue interne est souvent plus ou moins explicitement associée à l'opposition entre une représentation objective et une représentation subjective de la situation : en envisageant la situation de l'extérieur, le PS en donnerait une vision objective, comme un fait détaché de tout point de vue, alors que l'IMP, en en rendant compte de l'intérieur, représenterait la durée de la situation telle qu'elle peut être vécue par un sujet. Cette conception fait écho à la distinction que l'on fait traditionnellement en narratologie entre trois catégories de récit (Genette 1972): (i) le récit *non-focalisé* où le narrateur est omniscient, (ii) le récit en *focalisation interne* où le narrateur adopte le point de vue d'un personnage, et (iii) le récit en *focalisation externe* où le narrateur tend à s'effacer de telle sorte que les faits semblent racontés de l'extérieur. L'idée d'un PS « objectif » et d'un IMP plus « subjectif » est présente chez de nombreux auteurs (Fleischman 1991 ; Rabatel 2003 ; de Saussure et Sthioul 1999, 2005 ; Nølke et Olsen 2003 ; De Mulder et Brisard 2006). De Saussure et Sthioul considèrent par exemple que, dans certains types d'emploi qu'ils appellent usages interprétatifs - les emplois narratifs, d'atténuation, forain et hypocoristique, « l'imparfait amène le destinataire (...) à construire un sujet de conscience qui « observe la scène » de l'intérieur » (de Saussure 2003 : 240). Exemple :

- (8) Le train quitta Genève. Quelques heures plus tard, il *entrait* déjà en Gare de Lyon. (Sthioul 1998a : 213)

Toutefois, plusieurs auteurs observent que l'IMP peut prendre dans les textes une valeur objectivante et le PS une valeur subjectivante (voir encore Rabatel 2003, Sthioul 1998a ou Nølke et Olsen 2003, mais aussi Bres 2003a et Leeman 2003). L'objectivité du PS et la subjectivité de l'IMP ne sont donc pas des valeurs intrinsèques de ces tiroirs, mais des interprétations récurrentes favorisées par leurs signifiés respectifs.

(c) *Perfectif vs imperfectif.*

Les termes *perfectif* et *imperfectif* utilisés en typologie des langues sont ceux qui semblent actuellement les plus consensuels et les plus largement répandus dans la littérature, c'est donc cette terminologie que nous adoptons ici. Il convient cependant d'en préciser le sens qui peut varier selon les auteurs.

L'opposition *perfectif/imperfectif* peut d'abord souligner la (non)-complétude de la représentation donnée de la situation décrite (Garey 1957, Vet 1980). Ces termes sont alors synonymes d'*accompli* et d'*inaccompli*, qui sont aussi parfois employés dans les analyses (p. ex. Gosselin 1996, 2005 ou Desclès 1994, 2000). (Toutefois, l'opposition *accompli/inaccompli* peut aussi renvoyer à la différence aspectuelle qui existe entre les formes simples et les formes composées (De Both-Diez 1985) ; à cause de cette ambiguïté, nous ne retiendrons pas cette terminologie).

Le PS, porteur de l'aspect perfectif, signale que la situation a atteint son terme, tandis que l'IMP imperfectif ne donne qu'une représentation incomplète de la situation, d'où l'interprétation possible d'un inachèvement. Cette conception, qui met l'accent sur l'achèvement du procès, fait que le terme de perfectif peut s'appliquer, non seulement au PS, mais aussi à un temps composé comme le passé composé (désormais PC), la différence entre les deux formes tenant au fait que le PS représente la situation dénotée jusqu'à son terme tandis que le PC la donne à voir au-delà de son terme (Vet 1980 : 79-80). Dans ce sens, le terme perfectif ne semble donc pas assez précis et susceptible de confusion, c'est pourquoi nous lui préférons la seconde acception présentée *infra*.

L'opposition *perfectif/imperfectif* peut aussi être entendue comme l'opposition entre représentation partielle et représentation globale de la situation dénotée (De Both-Diez 1985, Smith 1991, Gosselin 1996, Veters et De Mulder 2000, Caudal et Veters 2003, Bres 2005a, Patard 2007a). L'imperfectivité de l'IMP renvoie alors à la représentation partielle donnée de la situation, qui est envisagée au-delà de sa borne initiale et en-deçà de sa borne finale. En termes reichenbachiens, R (ponctuel ou duratif) est inclus dans la durée de E (figure 4). Par opposition, la perfectivité du PS renvoie à sa capacité à envisager la situation entièrement, dans sa durée globale. En termes reichenbachiens, R et E coïncident parfaitement (qu'ils soient conçus comme ponctuels ou comme ayant une certaine durée) :

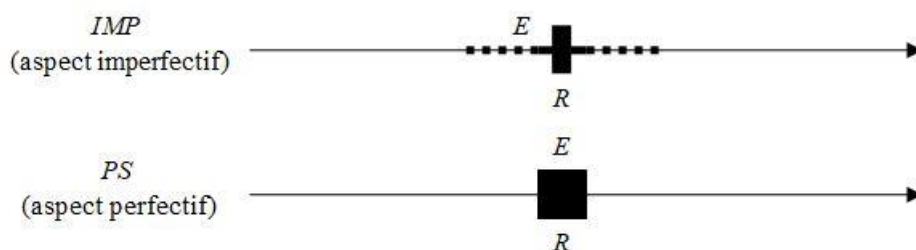


Figure 4. Valeurs aspectuelles de l'IMP et du PS

En résumé, pour la tradition grammaticale et pour un certain nombre de spécialistes, l'IMP se définit comme un passé imperfectif. Cette valeur temporelle et aspectuelle de l'IMP peut être formalisée dans le système de Reichenbach par la double relation suivante : $E < S$ (temps passé), $R \subset E$ (aspect imperfectif) :

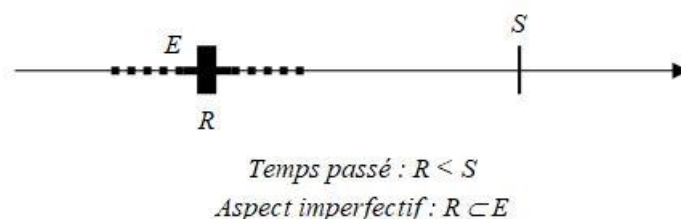


Figure 5. La valeur aspectuelle et temporelle de l'IMP

Cette double valeur de l'IMP a été, depuis une trentaine d'années, remise en cause par un certain nombre d'approches qui mettent en question à la fois sa dimension temporelle passée et sa dimension aspectuelle imperfective. Celles-ci sont présentées et discutées en section 3.

2. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES IMPORTANTES

Vetters, C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam - Atlanta : Rodopi.

Ouvrage de linguistique générale proposant une synthèse critique de la littérature sur le temps et l'aspect verbal. Excellent point de départ pour le lecteur non initié.

Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

Ouvrage présentant un modèle intervallaire du temps et de l'aspect verbal s'inspirant de la grammaire cognitive. Le lecteur informé y trouvera des propositions stimulantes sur le fonctionnement des tiroirs verbaux (dont l'IMP) ainsi qu'une réflexion épistémologique sur les sciences du langage.

de Swart, H. (1998), Aspect Shift and Coercion, *Natural Language & Linguistic Theory* 16/2 : 347-385.

Un des travaux les plus cités et commentés sur le temps et l'aspect, notamment dans le domaine de la sémantique formelle. Ce long article offre une analyse de l'opposition IMP/PS dans le cadre de la DRT (voir section 3.1.2.2 pour une discussion critique).

de Saussure, L. (2003). *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Ouvrage présentant un modèle pragmatique et procédural des marqueurs temporels dans le courant de la théorie de la pertinence. On y trouvera une argumentation en faveur de l'approche référentialiste ainsi qu'une synthèse très utile de la littérature sur le temps linguistique.

Bres, J. (2005a), *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS-éditions.

Ouvrage dédié à un emploi particulier de l'IMP mais qui illustre parfaitement l'approche aspectuelle d'inspiration guillaumienne qui est ici argumentée. L'étude repose sur une base empirique très large (700 exemples authentiques) et développe une analyse très fine des ingrédients contextuels à l'origine de l'effet de sens « narratif ».

Patard, A. (2007a), *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français : valeur en langue et usages en discours*, thèse de doctorat. Montpellier : Université Paul-Valéry – Montpellier III.

Thèse consacrée à l'IMP et défendant le point de vue aspectuo-temporel. Celle-ci offre une synthèse des problématiques liées à l'analyse sémantique de l'IMP ainsi qu'une discussion critique des différentes approches de ce tiroir. La thèse offre par ailleurs la base empirique la plus étendue avec l'analyse d'un corpus de plus de 4400 occurrences illustrant les différents emplois de l'IMP à travers différents genres oraux et écrits.

Pour plus d'informations, voir la Bibliographie méthodique.

3. ANALYSES DESCRIPTIVES, RÉSULTATS ET MODÉLISATIONS

Dans la présente section, nous esquissons les principaux arguments développés par les modèles et descriptions présentés en section 1.2 ainsi que les controverses qui les opposent. Cela nous permettra de discerner points de blocage et de consensus ainsi que les nouvelles voies de recherche qui se dessinent.

La plupart des études sur l'IMP sont des analyses sémantiques qui ont cherché à déterminer un invariant sémantique conceptuel (qu'il soit aspectuo-temporel ou autre) à partir duquel sont dérivées les diverses interprétations dans les textes (section 3.1).

De nombreux travaux ont également souligné l'importance de la contribution de l'IMP au niveau textuel, discursif et pragmatique, allant parfois jusqu'à remettre en cause un contenu conceptuel (cf. les analyses textuelles et discursives présentées en section 3.2).

Nous reviendrons enfin sur les emplois de l'IMP qui ont également fait l'objet d'une abondante littérature (section 3.3).

3.1. Analyses sémantiques

Le paradigme sémantique le plus répandu dans la littérature sur l'IMP est encore certainement le paradigme aspectuo-temporel qui s'inscrit dans une tradition grammaticale remontant à Beauzée (1767/1974). Selon ce paradigme, l'IMP possède

comme sémantique de base une valeur temporelle passée et une valeur aspectuelle imperfective (voir section 1.3 pour une définition précise de ces termes). Toutefois, avec un net regain d'intérêt pour le temps verbal en général depuis les années 1980 et surtout 1990, on constate l'émergence (ou le renouvellement) de paradigmes alternatifs qui remettent en cause, d'une part, la valeur temporelle de l'IMP et, d'autre part, sa valeur aspectuelle.

3.1.1. Sur la valeur temporelle de l'IMP

3.1.1.1. Dans le paradigme aspectuo-temporel, l'IMP est une forme signifiant le temps passé : il sert à localiser une situation à partir d'un repère antérieur à la situation d'énonciation ; l'IMP renvoie ainsi la plupart du temps à un état de fait passé :

(9) Il était blond, il était beau / Il sentait bond le sable chaud (É. Piaf, *Mon légionnaire*)

Cette conception temporaliste, largement dominante jusqu'à la fin du XXème siècle, se trouve formulée dans des modélisations théoriques diverses : notamment les approches s'inspirant du modèle de Reichenbach (cf. section 1.2.1) et les approches dans le sillage de la psychomécanique de Guillaume (cf. section 1.2.2), mais aussi certaines approches anaphoriques (cf. section 1.2.5).

3.1.1.2. La thèse temporaliste se heurte néanmoins à un ensemble d'emplois où l'IMP ne semble pas vraiment exprimer le passé. Dans ces emplois dits « modaux » (voir section 3.3 pour un essai d'inventaire), l'IMP semble plutôt manifester un positionnement du locuteur vis-à-vis de l'état de fait décrit et/ou vis-à-vis de son interlocuteur, par exemple un jugement concernant la réalisation (incertaine ou irréaliste) d'une situation (10) ou bien l'atténuation d'un acte de langage (11) :

(10) Si un jour tu partais sans retour, les fleurs perdraient leur parfum (É. Piaf, *Si tu partais*)

(11) Je voulais / venais vous demander d'intercéder en ma faveur. (Vetters 2001 : 182)

En raison de ces emplois, des auteurs avancent que l'IMP n'a pas une valeur fondamentale temporelle mais possède un sémantisme abstrait sous-déterminé qui subsume ses interprétations temporelles et modales. Dans cette hypothèse, ce sont des éléments du co(n)texte qui orienteraient l'interprétation dans un sens temporel ou modal.

La thèse d'une sous-spécification a trouvé une première formulation dans la théorie psychologique de Damourette et Pichon (1911-1936) avec la notion d'actualité toncale : l'IMP, en tant que tiroir inactuel et toncal pur, déplace la situation décrite dans une actualité autre que celle du *hic et nunc* du locuteur (cf. section 1.2.3) ; pour cette raison, l'IMP peut aussi bien renvoyer à une actualité passée (comme en (9)) qu'à une actualité irréaliste ou potentielle (comme en (10)). Cette thèse a connu de nouvelles formulations à partir des années 1980 et 1990, notamment dans les courants de la grammaire cognitive et de la linguistique énonciative (cf. section 1.2.4) : dans ces deux types de théories, l'IMP permet d'envisager la situation à partir d'un point de vue épistémique ou d'un repère énonciatif secondaire, distinct de celui de l'énonciateur-locuteur.

Les tenants d'une conception temporaliste de l'IMP opposent à la thèse d'une valeur sous-spécifiée non-temporelle plusieurs objections (Berthonneau et Kleiber 1994 ; Gosselin 1999b ; Patard 2010a, 2011, 2014 ; De Mulder 2012), par exemple son degré d'abstraction qui la rendrait trop puissante et infalsifiable, ou le fait qu'elle n'explique pas a priori pourquoi l'interprétation passée prototypique apparaît obligatoirement dans un énoncé minimalement contextualisé (p. ex. *Il neigeait*, (Bres 2005a : 5)). Les travaux en linguistique contrastive et en typologie des langues soulèvent également des questions : pourquoi les temps du passé dans les langues naturelles ne peuvent-ils pas produire seuls une interprétation modale mais doivent-ils pour cela se combiner à des marqueurs modaux (comme le subordonnant *si* en français) ? Pourquoi les emplois modaux des temps du passé sont-ils « irréguliers et idiosyncrasiques » dans les langues, c'est-à-dire variables et non prévisibles, alors que les emplois temporels sont « pleinement réguliers et productifs » (James 1982 : 398) ?

3.1.1.3. Des partisans de la thèse temporaliste ont proposé une piste qui pourrait expliquer ces faits : les usages modaux de l'IMP ne seraient pas une simple élaboration ou spécification co(n)textuelle de son invariant sémantique, hypothèse soutenue par exemple par Guillaume, mais correspondraient plutôt à des extensions d'emploi où la modalité est dérivée par un mécanisme qui reste à préciser.

Une première hypothèse, qui n'est guère plus défendue aujourd'hui, postule une dérivation par transfert métaphorique (Fleischman 1989) : la distance temporelle avec le présent déictique serait exploitée métaphoriquement pour exprimer une distance modale vis-à-vis de la réalité du locuteur.

Une seconde hypothèse aujourd'hui assez répandue, et que l'on peut qualifier de pragmatique, fait du sens modal une interprétation inférée co(n)textuellement à partir du signifié (aspectuo-)temporel de l'IMP. Le sémantisme de l'IMP constitue alors un des ingrédients intervenant dans le calcul interprétatif permettant d'inférer la modalité. Des études suggèrent que le processus inférentiel à l'origine des interprétations modales repose, non seulement sur le sens temporel passé, mais également sur le sens aspectuel imperfectif ; par ailleurs, les inférences modales seraient conventionnalisées au sein de constructions, qui feraient ainsi partie de la compétence des locuteurs (Detges 2010 ; Caudal 2011 ; Patard 2014a, ms ; Patard et De Mulder 2014).

Par ailleurs, des études, souvent les mêmes, montrent que l'IMP a une portée sémantique extra-prédicative dans certains emplois modaux, notamment les emplois à valeur d'incertitude comme l'emploi hypothétique:

(12) Si Pierre était riche, il achèterait une voiture. (Gosselin 1999 : 38)

Dans ces emplois, l'IMP ne sert pas à décrire la situation dénotée par le prédicat mais réfère à l'évaluation modale de la proposition ou à son énonciation, dont il offre une représentation aspectuo-temporelle. La portée extra-prédicative apparaît dans des énoncés manipulés comme (12') où l'IMP ne s'applique pas au prédicat (*être riche*) mais à une expression extra-prédicative (*c'est vrai que*) :

(12') Si C'était VRAI QUE Pierre est riche, il achèterait une voiture. (*ibid.*)

L'interprétation extra-prédicative survient également dans des usages a priori non modaux. Il s'agit d'énoncés où l'IMP semble fonctionner comme un marqueur évidentiel, en situant dans le passé la source des informations communiquées par le locuteur :

(13) (a) Ton avion *partait* à 16h30 ? (Bres 2005b : 25)

(b) [Edmond vient d'être arrêté par des marins sur un bateau. Ils le présentent à leur capitaine.]

Le capitaine à Edmond : Qui donc es-tu ?

Edmond : Soldat ! Et demain je *partais* pour rejoindre l'armée où le devoir m'appelle.

(E. Scribe, *Le Serment* ; Patard 2012 : 87)

En (13), on peut analyser l'IMP comme renvoyant à une énonciation passée correspondant à un dire ou une pensée antérieur(e), d'où les paraphrases possibles :

(13') (a) Tu M'AS DIT QUE ton avion partait à 16h30 ?

(b) Et JE PRÉVOYAIS de partir demain rejoindre l'armée où le devoir m'appelle

La portée externe au prédicat est en outre à l'origine du phénomène que Iatridou (2000) appelle « fake tense » et « fake aspect » (voir aussi Squartini 1995, 2001) : le morphème de l'IMP serait « inhibé » ou « neutralisé » dans un emploi comme l'emploi hypothétique, autrement dit l'IMP ne donne pas obligatoirement une représentation passée et imparfaite de la situation (Caudal *et al.* 2003, Caudal 2011 ; Patard 2011, 2014a, ms ; Patard et De Mulder 2014). C'est ce qu'illustre l'énoncé (14) où le prédicat à l'IMP *gagnait* réfère à une situation future (« demain ») envisagée perfectivement : la réalisation du gain doit être accomplie pour permettre l'achat décrit dans l'apodose :

(14) Si Pierre gagnait au loto DEMAIN, il achèterait une voiture.

Ce type de phénomène tient au fait que la valeur passée et imparfaite de l'IMP ne porte pas sémantiquement sur le prédicat, mais sur un élément de niveau supérieur (évaluation modale ou énonciation), matérialisable entre autres par l'expression *c'est vrai que*. La représentation passée et imparfaite de cette entité supérieure peut être analysée comme l'absence de prise en charge de la proposition par le locuteur dans le présent (le locuteur se défait sur une source passée), celle-ci serait ainsi à l'origine de l'implicature modale d'incertitude : en ne prenant pas en charge la proposition, le locuteur jette un doute sur la réalisation de la situation (Caudal 2011, Patard 2014a, ms).

3.1.2. Sur la valeur aspectuelle de l'IMP

3.1.2.1. Dans le paradigme aspectuo-temporel classique, l'IMP est porteur d'une valeur aspectuelle grammaticale qui l'oppose au PS ; grâce à celle-ci, il offre une certaine perspective sur le temps interne de la situation dénotée. La nature précise de cet aspect grammatical « imparfaite » (par opposition à l'aspect « perfectif » du PS) peut varier selon les modèles théoriques et selon les travaux : *sécance* (notamment en psychomécanique du langage), *durativité*, *point de vue interne/subjectif* (par exemple en

linguistique cognitive), *incomplétude*, *représentation partielle* etc. (voir section 1.3.2). Cette valeur aspectuelle semble attestée par le comportement de l'IMP à l'égard de certains tests linguistiques⁴. Ainsi, l'IMP est généralement peu compatible en contexte semelfactif avec les circonstants délimitatifs, p. ex. des circonstants explicitant la durée globale de la situation dénotée (*en 50 minutes*) ou bien la/les borne(s) initiale et/ou finale de la situation (*du matin au soir*) :

- (14) (a) Le 5 juin 1989, Jules ??*rentrait* chez lui EN 50 MINUTES. (Vetters 1996 : 115)
(b) Le 5 juin 1989, Jules ??*étudiait* chez lui DU MATIN AU SOIR. (Vetters 1996 : 115)

Dans le même type de contexte, le PS apparaît beaucoup plus naturel :

- (14') (a) Le 5 juin 1989, Jules *rentra* chez lui EN 50 MINUTES.
(b) Le 5 juin 1989, Jules *étudia* chez lui DU MATIN AU SOIR.

Cette différence d'acceptabilité procède de l'incapacité de l'IMP à référer à la durée globale de la situation ou à ses limites, contrairement au PS qui est en « harmonie » avec les circonstants délimitatifs. Néanmoins, des énoncés tels que (14) peuvent être acceptables dans une lecture narrative de l'IMP lorsque son emploi vise justement à produire un effet stylistique dissonant (Caudal et Vetters 2003 ; Bres 2005a).

Lorsque le contexte n'impose pas de lecture semelfactive, la combinaison de l'IMP avec des circonstants délimitatifs produit systématiquement une interprétation habituelle. L'IMP renvoie alors à une série non-délimitée de situations répétées :

- (14'') (a) Jules *rentrait* chez lui EN 50 MINUTES. (= *avait l'habitude* de rentrer)
(b) Jules *étudiait* chez lui DU MATIN AU SOIR. (= *avait l'habitude* d'étudier)

Cette interprétation peut être analysée comme le produit d'une réinterprétation contextuelle de la portée de l'IMP permettant de résoudre le conflit entre l'aspect non borné de l'IMP et les bornes imposées par le circonstant délimitatif (voir Gosselin (1996 : chap. 5) pour une théorisation des conflits linguistiques et de leur résolution).

La valeur imperfective non bornée de l'IMP semble également confirmée par sa préférence tendancielle forte de se combiner avec des prédicats atéliques décrivant des situations dépourvues de fin naturelle. Dans le large corpus multi-genre étudié dans Patard (2007a : 298-299), les emplois avec des prédicats atéliques représentent environ trois quart des emplois, parmi lesquels on compte approximativement deux tiers de prédicats statifs (15a) et un tiers de prédicats de type activité (15b) :

- (15) (a) Le cyclone Frances à 8 heures heure française *était* à peu près à 500 kilomètres à l'est-sud-est de la Floride (journal radiophonique)
(b) À midi, des enfants *jouaient* dans la cour. Il *entendait* leurs cris à travers un demi-sommeil. (Modiano, *Une jeunesse*)

⁴ Voir cependant Verkuyl 1989, Fuchs *et al.* 1991, de Swart 1995 et Gosselin 1996 (chap. 2 et 5) pour les précautions à prendre dans l'usage des tests linguistiques, notamment concernant les glissements de sens pouvant être causés par certaines configurations linguistiques.

On peut qualifier ces emplois d'« harmoniques » (Bybee *et al.* 1994) dans la mesure où la représentation partielle donnée par l'IMP, sans prise en compte des limites de la situation, s'accorde sémantiquement avec la nature non bornée des états et des activités. Par opposition, l'IMP ne s'emploie en proportion que peu avec des prédicats téliques dénotant des situations pourvues d'une fin naturelle, c'est-à-dire des accomplissements et des achèvements. Toutefois, lorsque le cas se présente, c'est que d'autres éléments du cotexte demandent par ailleurs l'emploi d'une forme imperfective, par exemple l'inclusion d'un événement « incident » qui vient interrompre dans son cours la situation dénotée par l'IMP (16a) ou bien encore l'expression d'une série non délimitée d'événements (16b) : ces éléments permettent de transformer un événement borné en une série d'événements non bornée (Molendijk 2001 ; Patard 2007a : 300-305) :

- (16) (a) six soldats israéliens qui *effectuaient une incursion* sont morts après l'explosion de leur blindé attaqué à l'explosif (Journal télévisé)
- (b) Ce garçon de vingt ans a avoué quatre hold-up, commis à Perpignan et à Montpellier selon une technique similaire. Il se *procurait* d'abord une moto, en épluchant les petites annonces passées par des particuliers. Il *demandait* au vendeur d'essayer l'engin, en laissant des papiers d'identité en gage. Seul problème : les papiers étaient faux, le garçon *disparaissait* avec la moto et *attaquait* des bureaux de poste. (Presse écrite)

Ce comportement de l'IMP à l'égard des circonstants délimitatifs et des classes actionnelles de prédicats peut être considéré comme typique d'une forme imperfective.

3.1.2.2. Une autre approche aspectualiste de l'IMP s'appuie sur une conception unidimensionnelle de l'aspect : selon cette seconde approche (Verkuyl 1972, Langacker 1987, Moens et Steedman 1988), il n'existe fondamentalement pas de différence entre aspect grammatical et actionnalité (ou *Aktionsart*), mais ces aspectualités concernent toutes deux des classes ontologiques de situations. Dans cette perspective, l'IMP et le PS ne donnent pas un point de vue imperfectif ou perfectif sur la situation, mais sélectionnent des classes particulières de situations (de Swart, 1995, 1998, 2000, 2011 ; Michaelis 2004 et Molendijk *et al.* 2004). Ainsi, pour de Swart, l'IMP et le PS sont des opérateurs temporels du passé « sensibles à la nature aspectuelle de la description sur laquelle ils opèrent » (de Swart 1995 : 106). Selon cette hypothèse et dans le sillage l'analyse de Kamp et Rohrer (1983), l'IMP opère sur des états (*s*) et le PS sur des événements (*e*) (accomplissements ou achèvements), d'où la sémantique de ces deux temps :

- (17) (a) PS : $\lambda P. \exists e [P(e) \ \& \ e < n]$
 (b) IMP : $\lambda P. \exists s [P(s) \ \& \ s < n]$

(*P* note une description de situation ou prédicat, et *n* le moment de la parole. On peut ainsi lire informellement que, pour un prédicat *P* au PS, il existe un événement *e* qui précède le moment de la parole et que, pour un prédicat *P* à l'IMP, il existe un état *s* qui précède le moment de la parole).

Cette définition permet de rendre compte du fait que l'IMP s'applique effectivement en majorité à des prédicats dénotant des états.

Pour traiter des cas, a priori conflictuels, où l'IMP s'allie à des prédicats non statifs, de Swart postule que l'IMP déclenche une réinterprétation contextuelle ou coercion qui transforme la description sur laquelle il opère : l'IMP va ainsi présenter une situation non-stative comme un état, entraînant de ce fait une lecture cursive ou habituelle. Ainsi, pour de Swart, les prédicats à l'IMP des énoncés suivants renvoient à des états, ce qui peut paraître contre-intuitif (voir également les exemples (16) supra):

- (18) (a) Quand Marie rentra, Pierre faisait la vaisselle.
(b) À 8 heures, Anne sortait lorsque le téléphone sonna.
(c) À cette époque-là, je faisais mes courses chez l'épicier du coin.
(d) Paul se couchait tard. (de Swart 1995 : 108)

Le même phénomène de coercion s'observe, selon de Swart, avec des circonstants délimitatifs ; en effet, comme nous l'avons remarqué précédemment (14''), ce type de contexte produit une interprétation habituelle :

- (19) (a) Anne *jouait* du piano *pendant deux heures*.
(b) Anne *écrivait* une lettre en une demi-heure. (de Swart 1995 : 110)

Une analyse similaire est proposée par Michaelis (2004), mais cette fois dans le cadre d'une grammaire des constructions.

De Swart (de Swart 1998, 2000, 2011 ; Molendijk *et al.* 2004) apporte une modification au modèle en étendant l'application de l'IMP aux situations de type activités ; cela lui permet de prendre en compte les cas, assez nombreux, où l'IMP sert à décrire des activités sans entraîner de coercion, c'est-à-dire sans transformer l'activité en état :

- (20) hier soir / les producteurs de choux-fleurs *bloquaient* la voie ferrée Rennes-Brest (Journal télévisé)

En effet, ces contextes sont généralement compatibles avec la construction progressive *être en train de* qui n'admet pas les situations de type état :

- (20') hier soir / les producteurs de choux-fleurs *étaient EN TRAIN DE bloquer* la voie ferrée Rennes-Brest

À première vue, l'approche de de Swart, fondée sur une conception unidimensionnelle de l'aspect, semble pouvoir rendre compte du fonctionnement aspectuel de l'IMP tout en faisant l'économie de la notion d'imperfectivité.

Néanmoins, cette analyse se heurte au cas possible où l'IMP est combiné à un prédicat télique sans déclencher de coercion, c'est-à-dire de réinterprétation habituelle (contrairement aux exemples (19)), alors que le modèle de de Swart prédit justement l'impossibilité d'avoir l'IMP avec un prédicat dénotant un événement (accomplissement ou achèvement) sans coercion. Pourtant, ce cas de figure se rencontre fréquemment dans l'emploi narratif (voir section 2.1. et section 3.3) :

- (21) Elle a fini par fuguer à Kaboul, où elle a été recueillie par une femme généreuse. Quelques mois plus tard, elle épousait un jeune cousin de sa bienfaitrice dont elle était tombée amoureuse. (Magazine féminin)

En (21), l'IMP s'applique à une situation de type achèvement dénotée par le prédicat *épouser un jeune cousin* qui impose une lecture semelfactive. Or, si l'IMP n'opérait que sur des états ou des activités, son emploi dans cette phrase devrait être inacceptable car la situation dénotée reste un achèvement et l'IMP ne peut s'appliquer à des achèvements. Ce type d'exemple semble donc remettre en cause les prédictions découlant d'une approche unidimensionnelle de l'aspect. Au contraire, une approche bidimensionnelle de l'aspect ne prédit pas une contradiction insoluble, mais seulement une disharmonie entre l'imperfectivité de l'IMP et la nature bornée de la situation ; cette disharmonie, qui n'est pas résolue par réinterprétation contextuelle mais au contraire visée par l'intention stylistique du locuteur, produit l'effet dissonant souvent constaté dans ce type de contexte.

On peut par ailleurs voir dans ce qu'on appelle le « paradoxe imperfectif » (ou *imperfective paradox*, Dowty 1979), un autre indice que ce tiroir n'opère pas seulement sur une classe particulière de situations, mais offre véritablement un point de vue imperfectif sur la situation dénotée. Le paradoxe imperfectif réfère originellement aux propriétés implicatives de la forme progressive anglaise mais l'IMP présente aussi ces propriétés : avec un prédicat atélique, l'IMP implique la réalisation de la situation (22a), d'où son possible remplacement par un PC (22b) ; par opposition, avec un prédicat télique (23a) l'IMP ne peut impliquer la réalisation de la situation et ne peut donc pas être remplacé par un PC (23b). Précisons que ce phénomène s'observe dans des énoncés isolés et correspond à une lecture par défaut.

- (22) (a) Luc était amoureux. → Luc a été amoureux.
(b) Luc regardait la télé. → Luc a regardé la télé.
- (23) (a) Luc construisait une maison. → Luc a construit une maison.
(b) Luc réglait l'addition. → Luc a réglé l'addition.

Dans une approche unidimensionnelle de l'aspect, les énoncés tels que (23a) semblent poser problème : si la situation est réinterprétée comme état ou activité par l'usage de l'IMP, l'implication de la réalisation de la situation devrait être déclenchée et donner la même interprétation qu'en (22) avec des états et des activités. Or, ce n'est pas le cas : la non-réalisation de la situation est maintenue en (23), signe que les prédicats n'ont pas subi de coercion et sont restés téliques.

En revanche, dans une approche bidimensionnelle de l'aspect, la notion d'imperfectivité prise comme point de vue intérieur et partiel sur la situation permet d'expliquer le « paradoxe » illustré en (22) et (23) (Smith 1991, Klein 1994, Gosselin 1998, Caudal et Roussarie 2005a ou encore Kazanina et Phillips 2007). Dans cette perspective, l'IMP renvoie à une portion interne de la situation et ignore ses bornes. Or, comme le souligne Garey (1957 : 106), les situations téliques telles que dénotées en (23) ne sont réalisées que si leur fin naturelle est atteinte ; cela signifie qu'on ne peut pas dire de la situation

qu'elle s'est réalisée. Autrement dit, l'IMP ne peut pas impliquer que la situation a été le cas parce que son imperfectivité ne lui permet pas d'asserter que la situation s'est déroulée jusqu'à son terme.

3.2. Analyses textuelles et discursives

Une abondante littérature est aussi consacrée à la contribution linguistique de l'IMP au-delà de la phrase, dans la structuration des textes (ensembles cohérents d'énoncés) et des discours (textes mis en relation avec leur condition de production). La question qui semble traverser l'ensemble de ces approches est de savoir si les fonctions textuelles/discursives de l'IMP peuvent se substituer ou non à sa valeur sémantique aspectuo-temporelle.

3.2.1. IMP et textualité

Certains travaux font dépendre le signifié temporel des temps verbaux, et notamment de l'IMP, du type de textualité dans lequel ils apparaissent (Benveniste 1966, Weinrich 1973). Ces textualités sont définies en fonction de l'attitude énonciative du locuteur et des marques temporelles (tiroirs verbaux, circonstants) qui en rendent compte (voir Confais 1995/2002, Vettiers 1996, 1998 ou encore Barbazan 2006 pour une discussion de ce type d'approche).

3.2.1.1. Pour Benveniste (1966 : 238), les temps verbaux appartiennent à deux systèmes distincts et complémentaires reflétant deux plans de l'énonciation : l'histoire et le discours. Le locuteur y signale par des marques linguistiques (temps verbaux et marques de personne notamment) s'il se distancie ou non de l'acte d'énonciation :

(i) l'histoire ou récit historique se caractérise par « la présentation [de] faits survenus à un certains moments du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit » ; ce plan se construit essentiellement sur l'opposition IMP/PS, où l'IMP décrit le décor, l'arrière-plan, et le PS le premier plan.

(ii) le discours, au contraire, « suppos[e] un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » ; tous les temps sont possibles à l'exception de « l'aoriste », c'est-à-dire du PS.

Comme le souligne De Both-Diez (1985), l'approche de Benveniste, loin d'être incompatible avec une conception aspectuo-temporelle du temps verbal, s'articule parfaitement avec elle : en effet, les oppositions aspectuelles permettent d'expliquer en partie les plans de l'énonciation décrits par Benveniste et notamment l'opposition IMP/PS qui fonde le récit. Ainsi, l'imperfectivité de l'IMP le voue à décrire des situations « non-transitionnelles », c'est-à-dire des états, qui constituent la toile de fond du récit ; et, quand les situations sont « transitionnelles », c'est-à-dire dynamiques, l'IMP « neutralise » leur aspect transitionnel en les présentant dans leur cours : les actions décrites ne font en conséquence pas avancer le récit :

- (24) Maintenant, les nuits *obtenaient* une pureté extraordinaire, sidérale : le ciel *était* si noir qu'il *paraissait* sans atmosphère, comme les astres morts ; il *rinçait* les montagnes et *multipliait* les étoiles. (J. Carrière, *L'épervier de Maheux* ; De Both-Diez 1985 : 15)

Au contraire, le PS instaure grâce à sa perfectivité une vision dynamique des événements qui permet de faire progresser le récit.

3.2.1.2. Weinrich (1973) s'inspire, dans son modèle, de l'approche énonciative et textuelle de Benveniste mais en la radicalisant. Contrairement à Benveniste, les temps verbaux n'expriment pour lui ni le temps ni l'aspect, mais signalent deux « attitudes de locution », c'est-à-dire deux types de relation locuteur-auditeur demandant un certain degré d'attention ou de « tension » de la part de l'auditeur : (i) le récit (ou monde raconté) ne requiert qu'une attention relâchée de l'auditeur alors que le commentaire (ou monde commenté) l'invite à maintenir une attention soutenue.

Dans son modèle, l'IMP appartient à l'ensemble des temps narratifs ; de ce fait, il n'exprime pas le temps mais « signale qu'il y a récit ». L'un des arguments avancés est le fait que les romans d'anticipation (tel que *1984* de George Orwell) sont écrits au passé et non au futur, alors que les faits narrés sont postérieurs à l'écriture. Selon Weinrich, ce serait le signe que les temps ne situent pas dans une époque donnée, mais indiquent si le texte est narratif ou commentatif.

Cependant, comme le remarque Veters (1996 : 181), Weinrich oublie de faire la distinction entre l'auteur et le narrateur (Genette 1972). Les événements qui sont racontés dans les romans d'anticipation, tels que *La planète des singes* de Pierre Boulle qui se déroule dans un avenir lointain (à partir du 25^{ème} siècle), sont postérieurs au moment de l'énonciation de l'auteur dans le monde réel, mais ils sont antérieurs à la position du narrateur qui raconte l'histoire dans le monde raconté. Veters signale un argument qui va dans ce sens : les tiroirs du passé ne sont pas utilisés dans les romans prospectifs où les événements narrés se situent après l'énonciation du narrateur. Ce sont des formes futures qu'on emploie alors :

- (25) [...] vous *boirez* lentement, les mains libres et l'esprit libre, un café latte mousseux, bien confortablement assis devant le spectacle, [...] lisant les quotidiens que vous *viendrez* d'acheter au moment même où le cycliste les *aura* livrés. (Butor ; Veters 1996 : 181)

C'est donc par rapport au narrateur que les tiroirs narratifs comme l'IMP expriment le passé.

Weinrich remet également en cause l'opposition aspectuelle entre le PS (ou le PC) et l'IMP et lui substitue l'opposition de *mise en relief* entre *arrière-plan* et *premier plan*. Pour Weinrich, le PS (ou le PC) indique le premier plan : il souligne que les événements dénotés sont de première importance (Weinrich 1973 : 114). Par opposition, l'IMP marque l'arrière-plan, les événements dénotés donnent des informations considérées comme secondaires. La notion de mise en relief telle qu'elle est conçue par Weinrich a été vivement critiquée, notamment à cause de son caractère trop vague et inopérant (Molendijk 1990 : 6-11 ; Patard 2007a : 293-295). De plus, la distinction entre arrière-

plan et premier-plan et l'opposition perfectif / imperfectif ne sont pas nécessairement incompatibles, comme le souligne De Both-Diez (1985) mentionnée précédemment.

3.2.2. IMP et anaphore

La question du fonctionnement anaphorique de l'IMP est certainement celle qui a le plus intrigué les linguistes depuis les années 1980. À l'origine des très nombreux travaux dédiés à cette question se trouve la transposition de la notion d'anaphore utilisée dans le domaine (pro)nominal au domaine verbal (voir notamment Mc Cawley 1971 et Partee 1973, 1984). Bien qu'utilisant des terminologies et des cadres théoriques fort différents, les approches anaphoriques ont comme dénominateur commun de considérer l'IMP comme un tiroir anaphorique, c'est à-dire un tiroir référentiellement non autonome qui nécessite un antécédent pour référer temporellement à la situation (voir Vet 1999, Kleiber 2003 pour des synthèses de ces approches). L'IMP se distingue ainsi d'autres tiroirs comme le PC ou le PS qui seraient plus aptes à repérer seul la situation décrite.

Une première question qui se pose dans cette perspective est de savoir si le fonctionnement anaphorique de l'IMP est un trait propre à cette forme, ou s'il découle de sa valeur aspectuelle. Dans le premier cas, l'IMP serait un marqueur intrinsèquement anaphorique, dans le second cas, son anaphoricité serait une propriété dérivée de son sémantisme qui n'apparaîtrait que dans certains contextes d'emploi. La seconde question débattue concerne la nature et la source de l'antécédent ainsi que le type de relation anaphorique : les réponses apportées sont nombreuses et souvent divergentes. Celles-ci sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

3.2.2.1. L'approche textuelle de l'anaphore

Un premier type d'approche s'inscrit directement dans le sillage de l'analyse classique de la référence pronominale. Il se fonde essentiellement sur la présence ou non dans le texte d'un antécédent linguistique qui sert à interpréter le temps verbal. Si le temps s'appuie sur un antécédent linguistique, il est alors anaphorique. Sinon il est déictique. On note toutefois des désaccords sur la nature de la relation anaphorique.

a. Une première perspective dite « coréférentielle » (terme employé dans Kleiber 1993) est développée par Houweling (1986) : l'IMP est considéré comme anaphorique car il coréfère avec son antécédent linguistique (Houweling 1986 : 165). Comme le souligne Kleiber (1993 : 135), cette approche entraîne une conception équivoque de l'anaphore et de la deixis temporelle et mène en réalité à une double opposition : (i) celle textuelle entre les temps non autonomes nécessitant un antécédent linguistique et les temps référentiellement autonomes ; (ii) celle coréférentielle entre les temps qui réfèrent au même intervalle temporel que leur antécédent et les temps qui réfèrent à un intervalle temporel différent.

b. Dans une seconde perspective développée entre autres par Hinrichs (1986), il n'est plus question de coréférence. Seul le critère textuel est maintenu. Un temps est alors qualifié d'anaphorique lorsqu'il renvoie à un point de référence donné indépendamment par le cotexte. Si au contraire le temps situe l'événement directement par rapport au moment de

l'énonciation, celui-ci a un fonctionnement déictique. On remarquera que, contrairement à Houweling, Hinrichs parle comme Partee d'emplois (déictiques ou anaphoriques) plutôt que de classes de temps. Dans ce modèle, l'IMP ne serait donc pas intrinsèquement anaphorique, mais aurait des usages anaphoriques (26) ou déictiques (27) :

(26) Pierre entra. Marie *téléphonait*. (Kleiber 1993 : 137)

(27) [Paul est parti à la mer faire de la planche à voile, activité qui tombe à l'eau à cause de la pluie. Paul rentre plus tôt que prévu, puis au locuteur de lui faire une réflexion] Tiens, il *pleuvait* ! (Tasmowski-De Ryck 1985 : 69)

Ainsi, dans l'énoncé (26), la situation dénotée par *téléphonait* est simultanée à celle introduite par le PS *entra*, de ce fait l'IMP y est anaphorique. En (27), au contraire, l'IMP a un fonctionnement déictique car il ne s'appuie sur aucun élément cotextuel.

c. Dans une autre approche qui s'éloigne de l'analyse classique, l'idée d'anaphore textuelle est aussi exploitée pour rendre compte du rôle des temps verbaux dans la cohérence temporelle des textes. On retrouve cette idée théorisée dans le cadre de la DRT par Kamp et Rohrer (1983 : 252-254) (voir section 1.2.5). Pour eux, les temps verbaux donnent des instructions sur l'introduction (ou non) d'un nouveau point de référence dans le discours. Ainsi,

- la phrase au PS introduit un nouvel événement antérieur à t_0 et suivant chronologiquement l'événement précédent, l'ancien point de référence est remplacé par un nouveau point de référence correspondant à l'événement nouvellement introduit ;

- la phrase à l'IMP introduit un nouvel état antérieur à t_0 et incluant le dernier événement au passé simple, l'ancien point de référence est conservé.

Soit p. ex., avec $[a \subset b]$ signifiant que a est inclus dans b :

(28) Quand Pierre entra, Marie *téléphona*.
[*entra* < *téléphona*]

(29) Quand Pierre *entra*, Marie *téléphonait*.
[*entra* \subset *téléphonait*]

En (28) le PS introduit pour Kamp et Rohrer un nouveau point de référence tandis qu'en (29), l'IMP maintient l'ancien point de référence. Le fonctionnement du PS et de l'IMP est schématisé dans la figure 6.

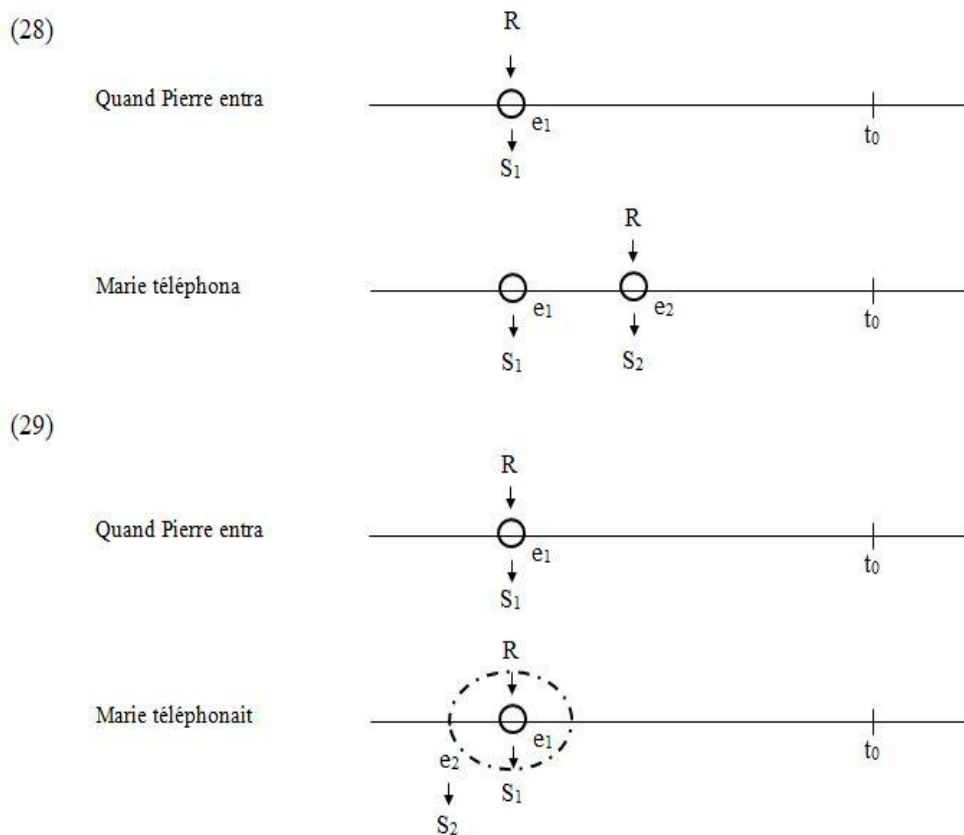


Figure 6. Passé simple, imparfait et ordre temporel
(d'après Kamp et Rohrer 1983 : 254-255)

En somme, l'IMP serait anaphorique car référentiellement non autonome : il s'attache au dernier point de référence donné dans le cotexte, contrairement au PS qui est apte à introduire seul un nouveau point de référence. Il s'ensuit que, textuellement, l'IMP fait stagner le temps tandis que le PS le fait progresser. Notons que, pour Kamp et Rohrer, les points de référence ne sont pas nécessairement établies par le cotexte, mais peuvent être éventuellement inférés du contexte.

d. Molendijk propose une approche similaire dans une série d'articles (Molendijk 1990, 1993, 1994, 1996, 2001, 2002) mais cherche plus explicitement à définir le signifié de l'IMP (et du PS) en termes de rapports temporels. Molendijk pose que l'IMP « présente le fait (moment) avec lequel il établit un *rapport de simultanéité*, comme un bloc temporel inanalysable » (1993 : 171-172) (c'est nous qui soulignons). Il insiste sur le fait que l'IMP n'exprime pas l'inclusion mais la simultanéité globale, et s'appuie, pour le montrer, sur des cas d'IMP qu'il qualifie de « perfectifs » comme en (30) :

(30) Hélène était la fille du roi de Pologne. (Molendijk 1990 : 18)

Selon Molendijk, la situation *être la fille du roi de Pologne* est valable pendant toute la période délimitée par le sujet : celle qui couvre la vie d'Hélène. Celui-ci serait donc bien globalement simultané avec un autre fait/moment.

Molendijk précise par ailleurs que les rapports temporels qui structurent un texte ne sont pas nécessairement établis entre des faits explicitement décrits, mais peuvent relier des entités présupposées ou impliquées comme dans l'exemple :

- (31) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il *roulait* trop vite.

Ici, Molendijk explique que l'événement dénoté par l'IMP *roulait*, ne se rattache pas temporellement au procès précédent *attrapa* mais à un procès implicite *il se déplacer dans un véhicule* qui est à la fois une présupposition de *rouler trop vite* et une implication de *se mettre en route*. L'IMP signale alors un rapport de simultanéité globale entre l'événement décrit et l'événement présupposé/impliqué. Enfin, Molendijk (1996) ajoute un principe de cohérence textuelle qui conditionne l'interprétation d'un rapport temporel entre deux énoncés : selon ce principe, le rapport temporel doit se doubler d'un lien logique tel que : causalité/explication (*Jean alla chez le médecin. Il était malade.*), manière/précision (*Un homme se promenait dans la rue. Il boîtaït fortement*) etc. En conséquence, la relation anaphorique entre l'IMP et son antécédent textuel n'est pas uniquement de nature temporelle, mais doit également être conceptuelle. On retrouvera cette idée approfondie chez Berthonneau et Kleiber (voir *infra*).

L'approche de Molendijk en termes de simultanéité globale s'oppose explicitement aux approches aspectuelles fondées sur la notion d'imperfectivité (voir section 3.2.1). En effet, comme nous venons de le voir, l'IMP renvoie pour lui de façon globale à une situation coïncidant temporellement avec une situation précédemment décrite ou implicite, il serait donc tout autant perfectif que le PS. Nous renvoyons aux différentes analyses critiques de cette thèse (voir notamment Berthonneau et Kleiber 1993 ; Vetters 1993c, 1996 ; Vetters et De Mulder 2000 ; Salkie 2000 ; Bres 2005b, 2007 ; Patard 2007a). Notons seulement que les imparfaits « perfectifs » cités par Molendijk (ex. 30) ne le sont pas nécessairement (Vetters 1996 : 130-131, Patard 2007a : 91-92). Enfin la thèse de la simultanéité globale semble contredite par l'emploi difficile de l'IMP avec un adverbe temporel de « totalité » :

- (32) *PENDANT TOUTE L'ANNÉE, Jean *travaillait* à la Poste. (Irandoost 1998 : 73)

Si l'IMP signifiait la simultanéité globale, l'exemple devrait être acceptable. Ce type d'énoncé semble plutôt aller dans le sens de l'hypothèse de Kamp et Rohrer d'une relation d'inclusion/recouvrement avec l'antécédent temporel.

3.2.2.2. L'approche mémorielle de l'anaphore

Au lieu de mettre l'accent sur le lieu de l'antécédent (dans le cotexte ou dans le contexte), des auteurs vont plutôt se focaliser sur l'existence ou non d'un antécédent, quelle que soit l'origine de cet antécédent. Dans cette optique, un temps sera considéré comme

anaphorique s'il renvoie à un moment déjà saillant dans le cotexte ou la situation d'énonciation. C'est la voie « mémorielle » qu'ont choisie entre autres Tasmowski-De Ryck (Tasmowski-De Ryck 1985, Tasmowski-De Ryck et Veters 1996) et Vet (1985b).

Pour Tasmowski-De Ryck, l'IMP notamment « de rupture » s'appuie toujours sur un point de référence connu, « à l'avant-plan de la conscience des locuteurs » (1985 : 69), que celui-ci soit donné par le cotexte (*quinze jours plus tard* dans l'exemple (33)) ou par la situation d'énonciation (le moment où Paul devait faire de la planche à voile pour l'exemple (34)) :

- (33) Quinze jours plus tard, lady Burbury qui résidait en compagnie de son époux dans leur domaine de Burbury, *s'éprenait* d'un jeune pasteur des environs, venu déjeuner au château. (Aymé, *Le passe-muraille*)
- (34) [Paul est parti à la mer faire de la planche à voile, activité qui tombe à l'eau à cause de la pluie. Paul rentre plutôt que prévu, puis au locuteur de lui faire une réflexion] Tiens, il *pleuvait* !

Une analyse très similaire est donnée par Vet (1985b) dans le cadre de la DRT. Pour ce dernier, l'IMP est anaphorique car il donne à l'interlocuteur l'instruction de chercher un antécédent temporel dans la S(tructure de) R(eprésentation) D(iscursive) dont il dispose, c'est-à-dire parmi les informations obtenues à partir du cotexte et de la situation d'énonciation. Vet reprend ensuite l'idée d'une relation d'inclusion de Kamp et Rohrer : l'antécédent doit être inclus dans l'événement discursif à l'IMP.

Tasmowski-De Ryck et Veters (1996) continuent l'approche anaphorique en termes de nouveau/connu en rapprochant le fonctionnement des temps verbaux de celui des déterminants dans les syntagmes nominaux (plutôt qu'avec celui des pronoms). Ils suggèrent, pour trois temps du français (le PS, l'IMP et le PC), les équivalences :

Passé simple = SN indéfini
Passé composé = SN démonstratif
Imparfait = SN défini

Tasmowski-De Ryck et Veters comparent l'IMP à l'article défini car les deux morphèmes s'appuient sur un « cadre relationnel » différent du cadre énonciatif pour renvoyer au référent (objet ou événement) :

- (35) J'ai quitté la maison en fermant la porte.

L'article défini *la* implique ainsi que le référent *porte* se rapporte au cadre relationnel *avoir quitté la maison*, et donc qu'il s'agit de l'unique porte d'entrée. De même, l'IMP associe la situation référée à un cadre relationnel passé qui peut être présent dans le cotexte ou le contexte, ou bien être inféré à partir d'eux comme en (36) où le cadre relationnel est impliqué par le cotexte précédent :

- (36) Jean a allumé une cigarette. La fièvre *donnait* au tabac un goût de miel.

Ici, l'état de fait décrit dans la seconde phrase renvoie à la situation qui succède à l'événement dénoté dans la première phrase (*allumer*), c'est-à-dire au moment où Jean fume.

L'approche proposée par Tasmowki-De Ryck et Vettters a le mérite de prendre en compte une spécificité commune aux temps verbaux et aux déterminants : leur tâche référentielle « ancillaire » (Kleiber 1993 : 157-158), ils ne réfèrent pas eux-mêmes à des entités extralinguistiques (l'objet décrit par le nom, ou l'événement dénoté par le verbe), mais aident à localiser ces entités.

3.2.2.3. *L'approche thématique*

Avec des auteurs comme Ducrot puis, dans son sillage, Anscombe, on s'écarte sensiblement du modèle pronominal pour penser une caractérisation informationnelle de l'IMP fondée sur les notions de thème ou d'espace discursif. Leurs analyses (proches de la thèse de de Vogüé (1993, 1999a, 1999b) selon laquelle l'IMP relève de la prédication attributive) ne se présentent pas vraiment comme des approches de l'anaphore temporelle ; cependant on y retrouve l'idée d'une non-autonomie référentielle de l'IMP et le rejet d'une valeur aspectuelle imperfective de ce tiroir.

Pour Ducrot, l'IMP a pour caractéristique définitoire de présenter la situation dénotée comme « propriété » ou « caractéristique » du thème et de qualifier celui-ci « dans sa globalité » (Ducrot 1979 : 6). Le thème correspond alors à « la tranche de temps [dont] on parle ou à l'intérieur de laquelle on considère l'être dont on parle » et peut être implicite ou donné cotextuellement ; le propos est quant à lui constitué par « l'information donnée au sujet du thème », c'est-à-dire, pour un temps verbal, la situation qu'il permet de localiser. Soit l'exemple (37) :

(37) L'année dernière à Paris il *faisait* chaud.

L'IMP permet ainsi de présenter l'événement *faire chaud* comme un attribut général du thème *l'année dernière*.

Anscombe va poursuivre dans la même voie que Ducrot mais en remplaçant la notion de *thème* par celle, plus large, d'*espace discursif* : un espace discursif constitue, selon lui, le « cadre » dans lequel s'inscrit la situation décrite par l'énoncé (Anscombe 1992 : 45). L'IMP présente la situation évoquée « comme une propriété de l'espace discursif temporel », par opposition au PC qui présente la situation « comme un événement dont l'espace discursif [...] est le lieu ». Ainsi dans l'exemple :

(38) Max *était courageux* / *a été courageux*.

Le prédicat à l'IMP *était courageux* dénote une propriété de l'espace discursif temporel fourni par Max. À l'inverse, le prédicat au PC *a été courageux* renvoie à un événement qui est arrivé à Max. Pour Anscombe, cette définition rend compte du fait que l'IMP ne fait généralement pas progresser le temps entre deux énoncés car il décrit une propriété de

l'espace discursif introduit par le prédicat précédent (contrairement au PC qui réfère véritablement à un événement) :

(39) Quand Victor Hugo mourait, en 1885, toute la France *récitait/ a récité* ses poèmes.

Observons que l'approche thématique de l'anaphore implique nécessairement une relation de coréférence globale avec l'antécédent informationnel : comme l'IMP sert à qualifier des propriétés du thème (ou de l'espace discursif), la situation dénotée (qui décrit ces propriétés) doit nécessairement coïncider temporellement avec lui. Ce type d'approche rejoint ainsi l'analyse de Molendijk en termes de simultanéité globale (voir section 3.2.2.1) et se heurte donc aux mêmes difficultés pour expliquer la difficile combinaison de l'IMP avec des circonstants de totalité (voir aussi Berthonneau et Kleiber 1993 : 63).

3.2.2.4. L'approche méronomique de l'anaphore

Berthonneau et Kleiber ont développé dans une série d'articles (Berthonneau et Kleiber 1993, 1994, 1996, 1997, 1998, 1999, 2003, 2006 ; Kleiber 2003, 2006) une hypothèse originale sur le fonctionnement anaphorique de l'IMP qu'ils substituent à son aspect imperfectif. Dans leur hypothèse, la conception « coréférentielle » classique de l'anaphore est toutefois insuffisante et doit être révisée. Par exemple :

(40) [On sonne à la porte. Jules va ouvrir. Quand il revient au salon, Marie lui demande]
Qu'est-ce qu'il **voulait / *disait* ? (Berthonneau et Kleiber 1993 : 63)

Selon les auteurs, l'inacceptabilité de cet énoncé montre qu'il ne suffit pas d'un antécédent temporel accessible (ici le moment passé correspondant au coup de sonnette) pour autoriser l'usage de l'IMP (*voulait/disait*).

Leur critique à l'égard des approches coréférentielles amène Berthonneau et Kleiber à formuler des hypothèses alternatives sur l'anaphoricité de l'IMP : (i) l'antécédent n'est pas seulement une entité temporelle, mais plus largement une situation accessible, et (ii) la relation qui relie l'IMP à son antécédent n'est pas purement temporelle, mais associative et méronomique, autrement dit cette relation est motivée par un lien conceptuel du type *partie/tout*. En somme, la situation dénotée à l'IMP est un « ingrédient » d'une autre situation jouant le rôle d'antécédent. Soit l'exemple souvent repris :

(41) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il *roulait* trop vite.

Berthonneau et Kleiber expliquent ici que la situation décrite par *roulait trop vite* constitue une partie de la situation passée décrite précédemment *attrapa une contravention*. Si l'on remplace maintenant *trop vite* par *avec plaisir*, il n'y a plus de lien logique ou conceptuel entre les deux situations, d'où l'étrangeté de l'énoncé :

(42) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il *?roulait* avec plaisir.

Le lien méronomique de type partie/tout s'avère très utile pour expliquer certains énoncés résistant aux analyses classiques et permet de rendre compte économiquement de nombreux emplois de l'IMP. Néanmoins, les tenants des autres approches anaphoriques n'ont pas manqué de souligner que ce lien était, suivant les cas, trop ou trop peu contraignant (Molendijk 1996 ; Tasmowski-De Ryck et De Mulder 1998). Ainsi, de l'aveu même de Berthonneau et Kleiber (1993 : 70), il est parfois bien difficile de récupérer une relation anaphorique qui ne suppose pas plus qu'une coïncidence spatio-temporelle :

(43) Paul entra. Marie *faisait* la vaisselle.

Ce fait est confirmé la possibilité d'utiliser l'IMP avec un circonstant temporel qui ne peut donc pas instaurer de lien partie/tout, mais seulement une coïncidence temporelle (De Mulder et Vetters 1999 : 43) :

(44) En 1953, Edmund Hillary *escaladait* l'Everest.

Or, la seule prise en compte d'un cadre (spatio-)temporel revient, d'une certaine façon, à réinstaurer le critère de coréférence temporelle.

Par ailleurs, comme l'observe Molendijk (1996 : 118), le lien partie/tout ne suffit pas pour permettre l'emploi de l'imparfait. Ainsi, dans l'énoncé (45), il existe un lien de cause à effet entre la situation dénotée par l'imparfait (*brûlait un feu rouge*) et son antécédent (*attrapa une contravention*), pourtant l'IMP est impropre :

(45) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. *Il *brûlait* un feu rouge.

Pour Berthonneau et Kleiber, la raison de l'impropriété de l'IMP est de nature aspectuelle (1998 : 54-57). Selon eux, le problème vient de ce que *brûler un feu rouge* est un prédicat télélique qui nécessite l'atteinte d'une culmination pour être vrai : un feu rouge n'est pas brûlé tant qu'on ne l'a pas franchi. En conséquence, dans le scénario d'une verbalisation, le feu doit être brûlé (la culmination doit être atteinte) pour qu'il y ait contravention ; mais, avec l'IMP, la culmination n'est pas atteinte, la relation causale entre les deux situations n'est donc pas satisfaite, d'où l'emploi impossible de l'IMP.

Paradoxalement, cette explication sous-entend que l'incompatibilité de l'imparfait est due ... à son aspect imperfectif : l'IMP donne à voir un procès télélique dans son cours (*brûlait un feu rouge*), alors que sur le plan de la cohérence textuelle, celui-ci doit être représenté comme achevé (*a brûlé un feu rouge*). Avec cette explication, on s'éloigne donc de l'hypothèse anaphorique méronomique pour revenir vers une conception aspectuelle de l'IMP.

3.3. Emplois de l'IMP

Plusieurs typologies des emplois de l'IMP ont été proposées dans la littérature (Caudal *et al.* 2003, Wilmet 2003, De Mulder 2004, de Saussure et Sthioul 2005, Barcelo et Bres 2006 ou encore Patard 2007a, 2014a). Celles-ci se fondent souvent sur des critères

hétéroclites : effets de sens, élément co(n)textuels, phénomènes inférentiels etc. La typologie présentée ci-dessous s'appuie sur l'intention communicative du locuteur : chaque emploi correspond à une visée expressive particulière qui peut être mise en lumière à l'aide de tests de substitution. Soit l'exemple :

- (46) (a) Il *était* mince, il *était* blond, il *sentait* bon le sable chaud, mon légionnaire (E. Piaf, *Mon légionnaire*)
(b) Il *est* mince, il *est* blond, il *sent* bon le sable chaud, mon légionnaire.

L'usage du présent à la place de l'IMP entraîne un changement d'époque : la situation passée devient actuelle. La substitution montre que, dans cet énoncé, l'usage de l'IMP vise à situer un état de fait dans le passé. De même dans l'exemple suivant :

- (47) (a) Une seconde de plus [le taureau] l'*éventrait*. (G. Flaubert, *Un cœur simple*)
(b) Une seconde de plus [le taureau] l'*éventra*.

En remplaçant l'IMP (47a) par un PS (47b), l'interprétation contrefactuelle {non p} – la non-réalisation de l'acte dénoté par le prédicat – disparaît au profit d'une interprétation factuelle – l'acte *d'éventrer* a eu lieu. Ce fait permet de mettre en valeur l'intention expressive contrefactuelle motivant l'emploi de l'IMP.

À partir de ce type de tests, on peut proposer le classement suivant des emplois de l'IMP :

Tableau. Classement des emplois de l'IMP :
voir pages suivantes⁵

⁵ - L'intention communicative motivant l'usage de l'imparfait ne coïncide pas nécessairement avec l'interprétation finale de l'énoncé : en effet, celle-ci s'enrichit souvent de nuances provenant du co(n)texte donnant lieu à des effets de sens spécifiques, d'où les exemples d'effets de sens donnés dans le tableau. Ces effets de sens ne constituent pas un inventaire exhaustif. Certains d'entre eux (effet de rupture, irréel du présent, souhait, imminence contrecarrée, atténuation, effet forain, effet hypocoristique) sont habituellement recensés comme types d'emploi à part entière dans les typologies existantes.

- Ex. (50) : il s'agit du schéma d'incidence décrit par Pollack (1976) qui consiste en l'interruption d'une situation dénotée à l'aide d'un IMP par une autre situation.

- Ex. (52) : tel que décrit par exemple dans Tasmowski-De Ryck 1985 ou dans Berthonneau et Kleiber 1999.

Type d'emploi	Exemples authentiques	{Intention communicative} et [Effets de sens associés]
1. Emplois temporels		{référence passée}
<i>1.1. Emploi descriptif</i>		{aspect imperfectif} en co(n)texte harmonique (imperfectif ou aspectuellement neutre)
	<p>(48) Deux heures sonnèrent, le ciel restait gris, sourd et glacé ; et des pelletées de cendre fine <i>paraissaient</i> y avoir enseveli le soleil pour de longs mois, jusqu'au printemps. Dans cette tristesse, une tache plus claire <i>pâlissait</i> les nuages vers Orléans, comme si, de ce côté, le soleil eût resplendi quelque part, à des lieues. (E. Zola, <i>La Terre</i>)</p> <p>(49) Ils <i>étaient</i> souvent dans la rue à traîner / ils <i>allaient</i> souvent traîner sur la place de la mairie / ils <i>étaient</i> avec leur radiocassette et leurs packs de bière à se balader comme ça continuellement dans la rue. (Journal télévisé)</p> <p>(50) Les deux journalistes vous le savez ont été enlevés il y a 10 jours maintenant en Irak alors qu'ils se <i>rendaient</i> à Nadjaf. (Journal radiophonique)</p>	<p>[arrière-plan/description]</p> <p>[habitude]</p> <p>[interruption/incidence]</p>
<i>1.2. Emploi narratif</i>		{aspect imperfectif} en co(n)texte non harmonique (perfectif)
	<p>(51) Mais, comme en première mi-temps, le sens du match <i>s'inversait</i> soudain. Gravesen, à l'activité inlassable, <i>plaçait</i> une frappe mal repoussée par la défense suédoise. Seul en embuscade à la limite de la surface, Tomasson ne <i>ratait</i> pas une si belle occasion. Il <i>inscrivait</i> son deuxième but de la soirée. (Presse sportive)</p> <p>(52) Pour la première fois de sa vie il ne s'ennuya pas au théâtre, et il passa sa nuit avec des filles. Six mois plus tard il se <i>remariait</i>. (Maupassant, <i>Les bijoux</i>)</p>	<p>[effet de narration]</p> <p>[effet de rupture]</p>

.../...

1.3. <i>Emploi en discours indirect (libre)</i>		{discours d'autrui passé}
	<p>(53) Véronique, 35 ans, directrice commerciale, mère de famille, se souvient : « Il était 11 heures du soir, Bernard m'a dit qu'il <i>partait</i> acheter un paquet de clopes. 23 heures ? Porte de Saint-Cloud ? Je ne l'ai pas cru. » (Magazine féminin)</p> <p>(54) [Le notaire] avait quitté son fauteuil, pour les congédier. Mais ils ne bougèrent pas encore, hésitant, réfléchissant. Est-ce que <i>c'était</i> bien tout ? <i>n'oubliaient-ils</i> rien ? <i>n'avaient-ils</i> pas fait une mauvaise affaire, sur laquelle il était peut-être temps de revenir ? Trois heures sonnèrent, il y avait près de deux heures qu'ils étaient là. (Zola, <i>La terre</i>)</p>	<p>[dire passé]</p> <p>[pensée passée]</p>
1.4. <i>Emploi évidentiel</i>		{source passée}
	<p>(55) Ton avion <i>partait</i> à 16h30 ? (Bres 2005b : 25)</p> <p>(56) [Edmond vient d'être arrêté par des marins sur un bateau. Ils le présentent à leur capitaine.] - Le capitaine à Edmond : Qui donc es-tu ? - Edmond : Soldat ! Et demain je <i>partais</i> pour rejoindre l'armée où le devoir m'appelle. (E. Scribe, <i>Le Serment</i>)</p>	<p>[question-écho]</p> <p>[planification passée]</p>
2. Emplois modaux		{modalité}
2.1. <i>Emploi hypothétique</i>		{réalisation incertaine}
	<p>(57) Si tout le monde <i>vivait</i> comme un français, il faudrait deux planètes de plus pour subvenir aux besoins de l'humanité. (Magazine féminin)</p> <p>(58) Oh, si j'<i>étais</i> riche ! (Maupassant, <i>Les bijoux</i>)</p> <p>(59) si <i>c'était</i> un espion ? si <i>c'était</i> une conspiration ? (Balzac, <i>Un épisode sous la terreur</i>)</p> <p>(60) Si on se <i>rebuvait</i> un coup ? (Benoziglio, <i>Cabinet portrait</i>)</p>	<p>[irréel du présent]</p> <p>[souhait]</p> <p>[supposition]</p> <p>[proposition]</p>

.../...

2.2. <i>Emploi contrefactuel</i>		{ non réalisation }
	(61) Un pas de plus et cette voiture m'écrasait. (Duhamel, <i>Chronique des Pasquier</i>)	[imminence contrecarrée]
2.3. <i>Emploi intersubjectif</i>		{ attitude intersubjective }
	(62) Merci d'être venu et puis François Valéry on <i>voulait</i> encore vous remercier on a passé trois jours en votre compagnie / et c'est vrai qu'on a découvert aussi un autre aspect de votre talent (Talk-show télévisé) (63) qu'est-ce qu'il vous <i>fallait</i> ? (interaction de commerce dans une poissonnerie) (64) Il <i>avait</i> envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on <i>allait</i> le sortir / allez viens mon Mickey viens. (Bres 2003b : 114)	[atténuation] [effet forain] [effet hypocoristique]
2.4. <i>Emploi préludique</i>		{ inactualité }
	(65) [A joue la malade et B le chirurgien qui l'opère] A : elle m'a fait plein de mal B : elle t'a fait plein de mal oh / A : elle m'a fait au / et aux yeux /// (changement de ton) et on disait que j'étais plus malade (oral, Patard 2010b : 199)	[réalisation dans un monde imaginaire]

4. DONNÉES

Les travaux sur l'IMP reposent essentiellement sur deux types de données. D'une part, les analyses se fondent souvent sur des énoncés forgés et ont recours à des tests linguistiques fondés sur des jugements de grammaticalité ou d'acceptabilité. Ces données, bien que très utiles pour mettre en valeur certaines contraintes linguistiques ou certains effets de sens, présentent des inconvénients bien connus : jugements introspectifs incertains ou conflictuels, mise à l'écart des usages non-normatifs etc.

D'autre part, les linguistes s'appuient également sur l'observation d'énoncés authentiques, qui sont recueillis de façon non-systématique (saisis « sur le vif ») ou systématique (dans un corpus délimité). Il existe aujourd'hui plusieurs ouvrages et monographies présentant quantité d'énoncés naturels qui permettent de couvrir de très nombreux aspects de l'usage de l'IMP (Damourette et Pichon 1911-1936, Bres, 2005a, Barceló et Bres 2006, Patard, 2007a).

Néanmoins, il n'existe pas suffisamment de données quantitatives et les quelques-unes dont on dispose (Engel 1990, Tyvaert 2000, Bres, 2005a, Rebotier 2005, Patard 2007a, Abdel Nour 20011) ne sont pas vraiment comparables car les statistiques sont obtenues à

partir de corpus très différents (notamment du point de vue des genres textuels). La recherche en diachronie reste aussi très limitée (voir section 2). Quant aux données variationnistes et expérimentales, elles sont malheureusement inexistantes.

5. BILAN

5.1. Notions importantes pour le domaine étudié

Parmi les concepts clés utilisés dans les analyses de l'IMP apparaissent ceux de *temps*, d'*aspect*, de *modalité*, d'*anaphore*, qui sont à la fois employés pour définir son invariant sémantique (cf. section 3.1.), son statut ou ses usages textuels et discursifs (cf. section 3.2.) et ses emplois en co(n)texte (cf. section 4.2). Néanmoins, comme la discussion l'a mis en évidence, aucun de ses concepts ne fait consensus et les débats autour d'eux sont encore vifs. Au-delà des dissensions terminologiques et définitionnelles (cf. sections 1.3 et 3.2.2.), la controverse se cristallise principalement autour de deux oppositions :

- *temps* versus *modalité* : l'IMP localise-t-il dans le passé et/ou indique-t-il une distance (épistémique) vis-à-vis de l'actualité du locuteur ?

- *aspect* versus *anaphore* : l'IMP réfère-t-il de façon imperfective à la situation et/ou de façon non-autonome ?

À défaut de consensus, les linguistes semblent toutefois s'accorder sur la nécessité pour un modèle explicatif :

- de rendre compte de la polyfonctionnalité de l'IMP (articulation de la ou des valeurs en langue avec les interprétations en co(n)texte) ;

- de reconnaître les différents niveaux de son fonctionnement linguistique et de leurs intrications (sémantique, syntaxique, textuel, discursif et pragmatique).

5.2. Études à faire

L'analyse des données classiques (voir leur présentation en section 4) ne permet plus, semble-t-il, de faire bouger les lignes qui structurent le débat. Il est grand temps d'enrichir les discussions de nouvelles données : diachroniques et quantitatives (les données disponibles restent très limitées), mais aussi variationnelles et expérimentales (quasiment inexistantes à l'heure actuelle).

L'IMPARFAIT. BIBLIOGRAPHIE MÉTHODIQUE

A. Patard
(12-2018)

L'imparfait, en tant que forme verbale associant référence passée et aspect imperfectif, compte certainement parmi les objets les plus étudiés en linguistique (à côté de la métaphore et de l'anaphore) et cela est tout particulièrement vrai de l'IMP français qui a suscité une abondante littérature dans la recherche francophone.

1. L'IMP EN FRANÇAIS

(i) Volumes et travaux à visée générale :

- *Monographies* : Depuis une trentaine d'année, l'IMP a fait l'objet de plusieurs monographies (souvent des thèses de doctorat) qui défendent, dans des cadres théoriques divers, la thèse classique aspectuo-temporelle d'un sémantisme passé et imperfectif et qui l'articulent aux différents emplois dans les textes (notamment Veters 1992, Maire-Reppert 1990, Bres 2005a, Patard 2007a); une exception notable est l'ouvrage de Molendijk (1990) pour qui l'IMP ne possède pas de sens imperfectif mais exprime un rapport temporel de « simultanéité globale » avec un événement (voir section 3.1.2).

- *Volumes collectifs* : Plusieurs volumes collectifs font la part belle aux études sur l'IMP, voire lui sont entièrement dévolus. On y retrouve traitées les problématiques de l'unicité de l'IMP au regard de ses différentes interprétations, du lien entre temporalité et modalité/énonciation et de son rôle textuel et discursif. On retiendra les volumes suivants : Le Goffic 1986a, Vogeleer *et al.* 1998, Bres 1999a, Carlier *et al.* 2000, Labeau et Larrivée 2005 et Barceló *et al.* 2006.

- *Autres travaux pertinents* : Un certain nombre d'ouvrages et de travaux généraux sur la temporalité verbale en français apportent aussi des éclairages importants sur le fonctionnement linguistique de l'IMP : Martin 1971 ; Vet 1980 ; Moeschler 1994 ; De Mulder *et al.* 1996 ; Gosselin 1996 ; Veters 1996, 1998 ; Saussure 2003 ; Wilmet 2003 ; Borillo *et al.* 2004 ; Molendijk *et al.* 2004 ; Verkuyl *et al.* 2004 ; Barbazan 2006.

(ii) Articles et travaux plus spécifiques

Travaux sur l'invariant sémantique (liste indicative)

- *Valeur et significations de l'IMP* : Le Goffic 1986b, 1995 ; Lebaud 1993 ; Touratier 1998 ; Bres 2005b ; Veters et De Mulder 2000 ; De Mulder 2003, 2004 ; Caudal *et al.* 2003 ; de Saussure et Sthioul 2005 ; De Mulder et Brisard 2006 ; Brisard 2010.

- *Temporalité et modalité/énonciation* : Adam 1992 ; de Vogüé 1993 ; De Mulder et Brisard 2006 ; Donaire 2006 ; Bres 2009a ; Brisard 2010 ; Patard 2010a, 2011, 2012 ; De Mulder 2012 ; Mellet 2012 ; Patard et De Mulder 2014.

- *Aspect, point de vue, anaphore, relations textuelles ou discursives* : Ducrot 1979 ; Kamp et Rohrer 1983 ; De Both-Diez 1985 ; Tasmowski-De Ryck 1985 ; Vet et Molendijk 1986 ; Anscombe 1992 ; Berthonneau et Kleiber 1993, 1998 ; Moeschler 1994, 1998b, 2000a ; Molendijk 1994, 1996 ; Vogeleeer 1994 ; De Swart 1995, 1998 ; Vet 1996, 1999, 2005 ; Tasmowski-De Ryck et Vettters 1996 ; Wilmet 1996b ; Irandoust 1998 ; Landeweerd 1998 ; Jayez 1999 ; Sthioul 1998a, 2000a ; de Saussure et Sthioul 1999 ; Tasmowski-De Ryck et De Mulder 1998 ; Vettters 1998, 1999 ; De Mulder et Vettters 1999 ; Gosselin, 1999a ; Bres 2003a, 2007 ; De Mulder 2003 ; Labelle 2003 ; Kleiber 2003, 2006.

Travaux sur des emplois particuliers de l'IMP (cf. section 4 pour un classement des emplois)

- L'emploi « narratif » (voir Labeau 2005b pour les différentes terminologies utilisées). Cet emploi, qui est l'un des plus étudié dans la littérature, a fait l'objet de deux volumes dont une monographie (Bres 1999a et Bres 2005a), en plus des multiples articles qui lui sont dévolus : voir entre autres Tasmowski-De Ryck 1985 ; Berthonneau et Kleiber 2000 ; Desclés 2000 ; Caudal et Vettters 2003 ; Vettters et De Mulder 2003.

- Les emplois « hypothétiques » : emplois également très étudiés, notamment dans les travaux consacrées aux phrases en *si* : Martin 1991 ; Desclés 1994 ; Gosselin 1999a ; Caudal et Roussarie 2005b ; Patard 2009, 2014a ; Patard et Vermeulen 2010 ; Caudal 2011 ; Patard et De Mulder 2014.

- L'imparfait « d'atténuation » : Berthonneau et Kleiber 1994, Abouda 2004, Anscombe 2004, Patard et Richard 2011.

- L'imparfait « forain » : Wilmet 1983, Berthonneau et Kleiber 1994, Rosier 2005.

- L'imparfait « contrefactuel » : Kleiber et Berthonneau 2002 ; Berthonneau et Kleiber 2003, 2006 ; Bres 2006, 2009b.

- L'imparfait de discours indirect et indirect libre : Berthonneau et Kleiber 1996, 1997 ; Landeweerd et Vet 1996 ; Mellet 2000 ; Vuillaume 2000 ; Barbazan 2002 ; Rosier et Wilmet 2003 ; Rosier 2005.

- L'imparfait « hypocoristique » : Bres 2003b, 2004 ; Rosier 2005.

- L'imparfait « itératif » : Molendijk et de Swart 1998 ; Bres 2000b ; Molendijk 2001.

- L'imparfait préludique : Warnant, 1966 ; Schena 1995 ; Patard 2010b.

- Les emplois évidentiels : Patard 2012, 2014a.

Travaux sur la diachronie de l'IMP.

- Période latine : Mellet 1988, 1990 ; Haverling 2001, 2005b, 2010 ; Pinkster 2015.

- Évolution des emplois « temporels » en français : Wilmet 1970 ; Martin 1971 ; Schøsler 1973, 1985, 1994 ; Veters et Caudal 2005.

- Évolution des emplois « modaux » en français : Wagner 1939 ; Wilmet 1970 ; Detges 2010 ; Patard et De Mulder 2014 ; Patard ms.

Travaux sur l'acquisition de l'IMP.

Bronckart 1985 ; Fayol 1985 ; Gaonac'h et Esperret 1985 ; Fayol *et al.* 1993 ; Bonnotte et Fayol 1997 ; Labelle *et al.* 2002 ;

Travaux sur l'apprentissage de l'IMP.

Schlyter 1996, 1998, 2003 ; Kihlstedt 2002a, 2002b, 2009, 2015 ; Labeau 2005a, 2009 ; Kihlstedt et Schlyter 2009 ; Abdel Nour 2011 ; Ayoun 2013.

2. IMPARFAIT ET IMPERFECTIVITÉ DANS LES LANGUES (LISTE INDICATIVE)

- Perspective contrastive ou translinguistique : Fleischman 1989 ; Guentchéva 1994 ; Chuquet 2000 ; de Swart 2000 ; Merle 2001 ; Labelle 2003 ; Do-Hurinville 2004 ; Molendijk 2005 ; Grønn 2008 ; Kronning 2010 ; Abdel Nour 2011 ; Boogaart et Trnavac 2011 ; Patard 2011, 2012, 2014a ; Amenós-Pons 2015.

- Typologie des langues : Thieroff 1999.

- Linguistique générale : James 1982 ; Dahl 1997 ; Fleischman 1995 ; Iatridou 2000 ; Doiz-Bienzobas 2002 ; Ippolito 2004 ; Delfitto 2004 ; Michaelis 2004 ; Hogeweg 2009 ; Caudal 2011 ; Patard ms.

3. LISTE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES CITÉS.

Abdel Nour, R. (2011), *Étude sur corpus écrit de l'imparfait en français standard et en français du Liban, avec applications didactiques*, Thèse de doctorat. Orléans : Université d'Orléans.

Abouda, L. (2004), Deux types d'imparfait atténuatif, *Langue française* 142/2 : 58-74.

Adam, J.-M. (1992), Si hypothétique et l'imparfait. Une approche linguistique de la fictionnalité, *Études littéraires* 25 : 147-166.

Amenós-Pons, J. (2015), Spanish 'Imperfecto' vs. French 'Imparfait' in hypothetical clauses : A procedural account, *Cahiers Chronos* 27: 243-271.

Anscombe, J.-C. (1992), Imparfait et passé composé : des forts en thème/propos, *L'information grammaticale* 55 : 43-53.

- Anscombe, J.-C. (2004), L'imparfait d'atténuation : quand parler à l'imparfait, c'est faire, *Langue française* 142 : 75-99.
- Arnauld, A., Lancelot Cl. (1660/1997), *Grammaire générale et raisonnée* (reproduction de la 3ème édition de 1676). Paris : Allia.
- Asher, N., Aunargue, M., Bras, M. et Sablayrolles, P. (1995), De l'espace-temps dans l'analyse du discours, *Sémiotiques* 9 : 11-62.
- Asher, N., Lascarides, A. (2003), *Logics of Conversation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ayoun, D. (2013). *The second language acquisition of French tense, aspect, mood and modality*, Amsterdam : John Benjamins.
- Bache, C. (1995), *The study of aspect, tense and action: Towards a theory of the semantics of grammatical categories*, Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Barbazan, M. (2002), Le discours indirect libre: éléments cognitifs de décodage et implications dialogiques pour le signifié de l'imparfait, *Nouveaux cahiers d'allemand*, 20/1 : 65-91.
- Barbazan, M. (2006), *Le temps verbal : Dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Toulouse : Presses Universitaire du Mirail.
- Barceló, G. J., Bres, J. (2006), *Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.
- Barceló, G. J., Bres, J., Patard, A. (éds) (2006), *Aspectualité, temporalité et modalité (Cahiers de praxématique 47)*, Montpellier : PULM.
- Beauzée, N., (1767/1974), *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes langues*, Stuttgart : Friedrich-Fromann Verlag.
- Benveniste, E. (1966), Les relations de temps dans le verbe français. In : *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris : Gallimard, 237-250.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (1993), Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait un temps anaphorique méronomique, *Langages* 112 : 55-73.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (1994), Imparfait de politesse : rupture ou cohésion ?, *Travaux de linguistique* 29 : 59-92.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (1996), Subordination et imparfait : pour une analyse concordancielle de l'imparfait en discours indirect. In : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, C. Muller (éd.), Tübingen : Niemeyer, 115-126.

- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (1997), Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect, *Le français moderne* 65 : 113–141.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (1998), Imparfait, anaphore et inférences, *Cahiers Chronos* 3 : 35-65.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (1999), Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique, *Cahiers de praxématique* 32 : 119-166.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (2000), L'imparfait de narration dans tous ses états, *Recherche en linguistique et psychologie cognitive* 15 : 73-109.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (2003), Un imparfait de plus ... et le train déraillait, *Cahiers Chronos* 11 : 1-24.
- Berthonneau, A.-M., Kleiber, G. (2006), Sur l'imparfait contrefactuel, *Travaux de linguistique* 53 : 7-65.
- Bertinetto, P. M., Delfitto, D. (2000), Aspect vs. Actionality: Why they should be kept apart. In : Ö. Dahl (éd.), *Tense and Aspect in the Languages of Europe*, Berlin - New York : Mouton de Gruyter, 189-226.
- Binnick, R. I. (1991), *Time and the Verb*, New York : Oxford university press.
- Bonnotte, I., Fayol, M. (1997), Cognitive representations of predicates and the use of past tenses in French: A developmental approach, *First Language* 17(49): 75-100.
- Boogaart, R., Trnavac, R., (2011), Imperfective aspect and epistemic modality. In : *Cognitive Approaches to Tense, Aspect, and Epistemic Modality (Human Cognitive Processing 29)*, A. Patard, B. Brisard (éds), Amsterdam : John Benjamins, 217-248.
- Borik, O. (2002), *Aspect and Reference Time*, Thèse de doctorat, Utrecht : Universiteit Utrecht.
- Borillo, A., Bras, M., Le Draoulec, A., Vieu, L., Molendijk, A., de Swart, H., Verkuyl, H., Vet, C., Veters, C. (2004), Tense, connectives and discourse structure. In : *Handbook of French Semantics*, F. Corblin, H. de Swart (éds), Stanford : CSLI, 309-348.
- Bras, M., Le Draoulec, A., Vieu, L. (2003), Connecteurs et temps verbaux dans l'interprétation temporelle du discours : le cas de *puis* en interaction avec l'imparfait et le passé simple. *Cahiers Chronos* 11 : 71-97.
- Bres, J. (1999a), *L'imparfait dit narratif (Cahiers de Praxématique 32)*, Montpellier : PULM.

- Bres, J. (2000b), L'imparfait dit narratif en cotexte itératif... ou comment faire la sieste narrativement plusieurs fois sans perdre l'incidence, *Scolia* 12 : 89-110.
- Bres, J. (2003a), Temps verbal, aspect et point de vue, *Cahiers de Praxématique* 41 : 55-84.
- Bres, J. (2003b), Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, le petit imparfait hypocoristique, *Langue française* 138 : 111-124.
- Bres, J. (2004), L'imparfait dit hypocoristique, ou le péché d'imputation métonymique, *Le français moderne* 72/2 : 129-145.
- Bres, J. (2005a), *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS-éditions.
- Bres, J. (2005b), L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse, *Cahiers Chronos* 14 : 1-32.
- Bres, J. (2006), « Encore un peu, et l'imparfait était un mode... » L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité, *Cahiers de praxématique* 47 : 149-176.
- Bres, J. (2007), Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la poule aspectuelle et de l'œuf anaphorique ? Eléments pour avancer, *Cahiers Chronos* 16 : 23-46.
- Bres, J. (2009a), Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif, *Langue française* 163/3 : 21-39.
- Bres, J. (2009b), Sans l'imparfait, les vendanges tardives ne rentraient pas dans la jupe rhénane... Sur l'imparfait contrefactuel, pour avancer, *Syntaxe et sémantique* 10 : 33-50.
- Brisard, F. (2010). Aspects of virtuality in the meaning of the French imparfait, *Linguistics* 48/2 : 487-524.
- Bronckart, J. P. (1985), Les opérations temporelles dans deux types de textes d'enfant, *Bulletin de Psychologie* XXXVIII/371 : 654-666.
- Bybee J., Perkins R., Pagliuca W. (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago : University of Chicago Press.
- Carlier, A., Lagae, V., Benninger, C. (éds) (2000), *Passé et parfait (Cahiers Chronos 6)*, Amsterdam - New York : Rodopi.
- Caudal, P. (2011), Towards a novel aspectuo-temporal account of conditionals, *Cahiers Chronos* 22 : 179-209.
- Caudal, P., Roussarie, L. (2005a), Aspectual viewpoints, speech act functions and discourse structure. In : *Aspectual Inquiries*, P. Kempchinsky, S. Roumyana (éds), Dordrecht : Springer, 265-290.

- Caudal, P., Roussarie, L. (2005b), Sémantique et pragmatique des propositions en *si*, *Cahiers Chronos* 12 : 51-66.
- Caudal, P., Vetters, C. (2003), Un point de vue elliptique sur l'imparfait narratif. In : J. Guéron et L. Tasmowski (éds), *Temps et Point de vue*, Paris : Publidix, 103-132.
- Caudal, P., Vetters C. (2005), Un traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait : les temps comme des fonctions d'acte de langage, *Cahiers Chronos* 12 : 109-124.
- Caudal, P., Vetters, C., Roussarie, L. (2003), L'imparfait, un temps inconséquent, *Langue française* 138 : 61-74.
- Chung, S., Timberlake, A. (1985), Tense, aspect and Mood. In : *Language typology and syntactic description. Grammatical categories and the lexicon III*, Cambridge : Cambridge university press, 202-258.
- Chuquet, H. (2000), L'imparfait français est-il traduisible en anglais ? Le cas de l'imparfait de rupture, *Linguistique contrastive et traduction* 5 : 65- 85.
- Comrie, B. (1976), *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Comrie, B. (1985), *Tense*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Confais, J.-P. (1995/2002), *Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse : Presses Université du Mirail.
- Coseriu, E. (1980), Aspect verbal ou aspects verbaux. In : *La notion d'aspect*, J. David, R. Martin (éds), Paris : Klincksieck, 13-23.
- Culioli, A. (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, vol. 2. Formalisation et opérations de repérage*, Paris : Ophrys.
- Cutrer, M. (1994), *Time and tense in narrative and everyday language*, Thèse de doctorat, San Diego : Université de Californie.
- Dahl, Ö. (1997), The relation between past time reference and counterfactuality : a new look. In : *On conditionals again*, A. Athanasiadou, R. Dirven (éds), Amsterdam - Philadelphie : John Benjamins, 97-114.
- Damourette, J., Pichon, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris : D'Artrey.
- Delfitto, D. (2004), On the Logical Form of Imperfective Aspect. In : *The Syntax of Time*, J. Guéron, J. Lecarme (éds), Cambridge : MIT Press.

- De Both-Diez, A. M. (1985), L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel, *Langue française* 67 : 5-22.
- De Mulder, W. (2003), Imparfait et "point de vue" : À la recherche d'une théorie "cognitive". In : *Temps et point de vue*, J. Guéron, L. Tasmowski (éds), Paris : Publications Université Paris X-Nanterre, 81-102.
- De Mulder, W. (2004), Can there be a non temporal definition of the French Imparfait ? A "network" approach. In : *Language and revolution / Language and time*, F. Brisard (éd.), Antwerpen : Universiteit Antwerpen, 195-222.
- De Mulder, W. (2012), Un sens épistémique pour l'imparfait et le passé simple ?, *Langue française* 173 : 99-113.
- De Mulder, W., Brisard, F. (2006), L'imparfait marqueur de réalité virtuelle, *Cahiers de Praxématique* 47 : 97-124.
- De Mulder, W., Tasmowski, L., Vettters, C. (éds) (1996), *Anaphores temporelles et (in-)cohérence (Cahiers Chronos 1)*, Amsterdam-New York : Rodopi.
- De Mulder, W., Vettters, C. (1999), Temps verbaux, anaphores (pro)nominales et relations discursives, *Travaux de linguistique* 39 : 37-58.
- De Mulder, W., Vettters, C. (2002), The French imparfait, determiners and grounding, *Cognitive Linguistics Research* 21 : 113-149.
- Depraetere, I. (1995), On the necessity of distinguishing between (un)boundedness and (a)telicity, *Linguistics and Philosophy* 18/1 : 1-19.
- Desclés, J.-P. (1994), Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes, *Studia Kognitywne* 1 : 57-88.
- Desclés, J.-P. (2000), Imparfait narratif et imparfait de nouvel état en français, in : *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*, Cracovie : Wydawnicza "Edukacija", 131-155.
- Detges, U. (2010), Computed or entrenched ? The French imparfait de politesse. In : *Cognitive Foundations of Linguistic Usage Patterns*, H.-J. Schmid, S. Handl (éds), Berlin - New York : Mouton de Gruyter, 195-224.
- Do-Hurinville, D. T. (2004), *Temps et aspect en vietnamien. Étude comparative avec le français*, thèse de doctorat, Paris : Université de Paris 7.
- Doiz-Bienzobas, A. (2002), The preterit and the imperfect as grounding predications. In : *Grounding : the Epistemic Footing of Deixis and Reference*, F. Brisard (éd.), Berlin : Mouton de Gruyter, 299-347.

- Donaire, M. L. (2006), Imparfait anaphorique, imparfait polyphonique ? In : *Aux carrefours du sens*, M. Riegel, C. Schnedecker, P. Swiggers, I. Tamba I. (éds), Leuven : Peeters, 353-366.
- Dowty, D. (1979), *Word meaning and Montague grammar*, Dordrecht : Reidel.
- Ducrot, O. (1979), L'imparfait en français, *Linguistische Berichte* 69 :1-23.
- Engel, D. M. (1990), *Tense and Text. A study of French past tenses*. Londres / New York : Routledge.
- Fayol, M. (1985), L'emploi des temps verbaux dans les récits écrits. Études chez l'enfant, l'adulte et l'adolescent, *Bulletin de Psychologie* XXXVIII/71: 683-704.
- Fauconnier, G. (1985/1994), *Mental Spaces : Aspect of Meaning Construction in Natural Languages*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Fayol, M., Hickmann, M., Bonnotte, I., Gombert, J. E. (1993), The effects of narrative context on French verbal inflections: a developmental perspective, *Journal of Psycholinguistic Research* 22/4: 453-478.
- Filip, H. (1999), *Aspect, Eventuality Types, and Nominal Reference*. New York^o: Garland.
- Fleischman, S. (1989), Temporal distance: A basic linguistic metaphor, *Studies in Language* 13 : 1-50.
- Fleischman, S. (1991), Verb tense and point of view. In: *Discourse pragmatics and the verb*, S. Fleischman, L. Waugh (éds), Londres : Routledge, 26-54.
- Fleischman, S. (1995), Imperfective and irrealis. In: *Modality in Grammar and Discourse*, J. Bybee, S. Fleischman (éds.), Amsterdam – Philadelphie: John Benjamins, 519-551.
- Fuchs, C., Léonard, A. M. (1979), *Vers une théorie des aspects : les systèmes du français et de l'anglais*, Paris : Mouton.
- Fuchs, C., Gosselin, L., Victorri, B. (1991), Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès. In : *Les typologies de procès*, C. Fuchs (éd.), Paris : Klincksieck.
- Gaonac'h, D. et Esperret, E. (1985), Fonctions des temps verbaux dans la production de récits libres. Évolution génétique entre 4 et 8 ans, *Bulletin de Psychologie* XXXVIII /71 : 705-716.
- Garey, H. B. (1957), Verbal aspect in French, *Language* 33 : 91-110.
- Genette, G. (1972), *Figures III*, Paris : Seuil.

- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Gosselin, L. (1998), Le 'paradoxe imperfectif' ou la disjonction entre assertion et prédication. In : *Prédication, assertion, information*, M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (éds), Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 211-219.
- Gosselin, L. (1999a), La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles, *Travaux de linguistique* 39 : 11-36.
- Gosselin, L. (1999b), Les valeurs de l'imparfait et du conditionnel dans les systèmes hypothétiques, *Cahiers Chronos* 4 : 29-51.
- Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*, Bruxelles : Duculot.
- Gosselin, L. (2011), L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales, *Journal of French Language Studies* 21/2 : 149-171.
- Gosselin, L., Mathet, Y., Enjalbert, P., Becher, G. (2013), *Aspects de l'itération. L'expression de la répétition en français : analyse linguistique et formalisation*, Berne : Peter Lang.
- Grice, H. P. (1979), Logique et conversation, *Communications* 30 : 57-72.
- Grønn, A. (2008), Imperfectivity and complete events. In : F. Josephson et I. Söhrman (éds.), *Interdependence of diachronic and synchronic analyses*, Amsterdam : John Benjamins, 149-165.
- Guentchéva, Z. (1994), Imparfait, aoriste et passé simple : confrontation de leurs emplois dans des textes bulgares et français. In : *Studia Kognitywne : Semantyka kategorii aspektu i czasu*, J.-P., Desclés, Z. Guentchéva, S. Karolak, V. Koseska Toszewa (éds.), Varsovie : Slawistyczny Ósrodek Wydawnczy.
- Guillaume, G. (1929/1970), *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- Guillaume, G. (1991), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1943-1944*, A, vol. 10, Québec – Lille : Presses de l'Université de Laval - Presses universitaires de Lille.
- Haverling, G. (2001), Sur l'emploi du parfait et de l'imparfait dans le latin tardif. In : *De lingua Latina novae quaestiones. Actes du Xe colloque international de linguistique latine*, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999, Cl. Moussy (éd.), Louvain : Peeters, 355-370.
- Haverling, G. (2005b), Sur les fonctions de l'imparfait dans le latin tardif. In : *Latin et langues romanes : Études de linguistique offertes à József Herman à l'occasion de son 80ème anniversaire*, S. Kiss, L. Mondin, G. Salvi, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 165-176.

- Haverling, G. V. (2010), Actionality, tense, and viewpoint. In : *New Perspectives on Historical Latin Syntax*, 2, P. Baldi, P. Cuzzolin (éds), Berlin : De Gruyter Mouton, 277-523.
- Hinrichs, E. (1986), Temporal anaphora in discourses of English, *Linguistics and Philosophy* 9 : 63-82.
- Hogeweg, L. (2009), What's So Unreal about the Past? In: *Studies on English Modality – in honour of Frank R. Palmer*, A. Tsangalidis, R. Facchinetti (éds), Berne: Peter Lang, 181-208.
- Houweling, F. (1986), Deictic and Anaphoric Tense Morphemes. In : *Temporal Structure in Sentence and Discourse*, V. Lo Cascio, C. Vet (éds), Dordrecht : Foris, 161-191.
- Iatridou, S. (2000), The grammatical ingredients of counterfactuality, *Linguistic inquiries* 31 : 231-270.
- Ippolito, M. (2004), Imperfect modality. In : *The Syntax of Time*, J. Guéron, J. Lecarme (éds), Cambridge : MIT Press, 359-387.
- Irlandoust, H. (1998), Épisodes, cadres de référence et interprétation temporelle: Application à l'Imparfait, *Cahiers Chronos* 3 : 67-89.
- James, D. (1982), Past tense and the hypothetical. A cross-linguistic study, *Studies in Language* 6 : 375-403.
- Jayez, J. 1999, Imperfectivity as Progressivity. In : *Proceedings of Salt 9*, Ithaca, T. Matthews et D. Strolovitch (éds.): CLC Publications, 145-162.
- Kamp, H., Rohrer, C. (1983), Tense in texts. In: *Meaning, use and interpretation*, R. Bäuerle, C. Schwarze, A. von Stechow (éds), Berlin: Mouton de Gruyter, 250-269.
- Kamp, H., Reyle, U. (1993), *From Discourse To Logic*, Dordrecht : Kluwer.
- Kihlstedt, M. (2002a), Reference to past events in dialogue. The acquisition of tense and aspect by advanced learners of French. In : *Tense-Aspect Morphology in L2 Acquisition*, R. Salaberry, Y. Shirai (éds), Amsterdam : Benjamins, 323-362.
- Kihlstedt, M. (2002b), L'emploi de l'imparfait par des locuteurs suédophones et des locuteurs natifs, *Revue Française de Linguistique Appliquée* VII-2 : 7-16.
- Kihlstedt, M. (2009), L'imparfait, est-il plus facile pour les enfants ? Étude comparative entre deux enfants et deux adultes en immersion en français L2. In : *Mélanges plurilingues offerts à Suzanne Schlyter à l'occasion de son 65e anniversaire (Études romanes de Lund 85)*, P. Bernardini, V. Egerland, J. Granfeldt (éds), Lund : Lunds universiteit, 179-196.

- Kihlstedt, M. (2015), Acquisition of the imparfait in L2 French in adults and children: The same or different ? A comparative case study of Swedish adults and children in an immersion setting, *Language, Interaction and Acquisition* 6/1 : 74-106.
- Kihlstedt, M., Schlyter, S. (2009), Emploi de la morphologie temporelle en français L2: étude comparative auprès d'enfants monolingues et bilingues de 8 à 9 ans, *Acquisition et interaction en langue étrangère* 1 : 89-115.
- Kleiber, G. (1993), Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux. In : *Le temps de la phrase au texte*, C. Vetteers (éd.), Lille : Presses universitaires de Lille, 117-166.
- Kleiber, G. (2003), Entre les deux mon cœur balance, ou l'imparfait entre aspect et anaphore, *Langue française* 138 : 8-19.
- Kleiber, G., Berthonneau, A.-B. (2002), L'imparfait contrefactuel : d'une explication l'autre. In : *Le signe et la lettre, Hommage à Michel Arrivé*, J. Anis, A. Eskénazi, J.-F. Jeandillou (éds), Paris : L'harmattan, 321-336.
- Kleiber, G. (2006), L'imparfait des deux rives : entre aspect et anaphore. In *Régimes sémiotiques de la temporalité*, Paris : Presses Universitaires de France, 91-136.
- Klein, W. (1994), *Time in language*, Londres - New York : Routledge.
- Kronning, H., (2010), Prise en charge épistémique et non-concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol. In : *Langues et textes en contraste*, Olof Eriksson (éd.), Lyon : Sens Public, 19-33.
- Labeau, E. (2005a), *Beyond the aspect hypothesis : Tense-aspect development in advanced L2 French*. Berne : Peter Lang.
- Labeau, E. (2005b), Mon nom est narratif : imparfait narratif, *Cahiers Chronos* 14 : 79-102.
- Labeau, E. (2009), The imperfect mastery: the acquisition of the functions of imparfait by Anglophone learners. In : *The Advanced Learner Variety : the Case of French*, E. Labeau, F. Myles (éds), Berne : Peter Lang.
- Labeau, E., Larrivée, P. (éds) (2005), *Nouveaux développements de l'imparfait (Cahiers Chronos 14)*, Amsterdam - New York : Rodopi.
- Labelle, F. (2002), Point de vue et aspect en français et en anglais, *Cahiers Chronos* 9 : 71-89.
- Labelle, M. (2003), Events, states and the French imparfait. In : *Romance linguistics : Theory and acquisition*, A. M. Pérez-Leroux, Y. Roberge (éds), Amsterdam : John Benjamins, 165-180.

- Labelle, M., Godard, L., Longtin, C. M. (2002), Grammatical and situational aspect in French : A developmental study, *Journal of child language* 29/2 : 301-326.
- Lakoff, G., Johnson, M. (1985), *Les métaphores de la vie quotidienne*, Paris : Éditions de Minuit, (traduit de l'américain par Michel Defornel avec la collaboration de Jean-Jacques Lecercle).
- Landeweerd, R. (1998), *Discourse Semantics of Perspective and Temporal Structure*, Thèse de doctorat. Groningue : Université de Groningue.
- Landeweerd, R., Vet, C. (1996), Tense in (Free) Indirect Discourse in French. In : *Reported Speech : forms and Functions of the Verb*, T. Janssen, W. van der Wurff (éds), Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins, 141-162.
- Langacker, R. W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*, vol. 1, Stanford: Stanford University Press.
- Langacker, R. W. (1991), *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*, vol. 2, Stanford : Stanford University Press.
- Lascarides, A. et Asher, N. (1993), Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment, *Linguistics and Philosophy* 16 : 437-493.
- Lebaud, D. (1993), L'imparfait : indétermination aspectuo-temporelle et changement de repère, *Le gré des langues* 5 : 160-176.
- Leeman, D. (2003), Le passé simple et son co-texte : examen de quelques distributions, *Langue française* 138 : 20-34.
- Le Goffic, P. (éd.) (1986a), *Points de vue sur l'imparfait*, Caen : Centre de publications de l'université de Caen.
- Le Goffic, P. (1986b), Que l'imparfait n'est pas un temps du passé. In : *Points de vue sur l'imparfait*, P. Le Goffic, (éd.), Caen : Centre de publications de l'université de Caen, 55-70.
- Le Goffic, P. (1995), La double incomplétude de l'imparfait, *Modèles linguistiques* 16 : 133-148.
- Luscher, J.-M. (1998/2002), *Éléments d'une pragmatique procédurale*, Göppingen : Kümmerle Verlag.
- Lyons, J. (1977), *Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Klincksieck.

- Martin, R. (1991), Types de procès et systèmes hypothétiques. De l'aspect *de re* à l'aspect *de dicto*. In : *Les typologies de procès*, C. Fuchs, (éd.), Paris : Klincksieck, 87-95.
- Mc Cawley, J.-D. (1971), Tense and Time Reference in English. In: *Studies in Linguistic Semantics*, C. Fillmore, T. Langendoen (éds), New York: Holt, Rinehart and Winston, 96-113.
- Mellet, S. (1988), *L'imparfait de l'indicatif en latin classique : temps, aspect, modalité: étude synchronique dans une perspective énonciative*, Louvain : Peeters.
- Mellet, S. (1990), Temps et mode en latin : à propos de l'imparfait, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 85/1 : 161-171
- Mellet, S. (2000), À propos de deux marqueurs de bivocalité. Le style indirect libre et ses contextes, *Cahiers Chronos* 5 : 91-106.
- Mellet, S. (2009), Zeitart (« mode de temporalité ») ou les prémisses d'une formalisation de l'aspect dans l'Antiquité, Communication donnée lors de la *Biennale d'histoire des théories linguistiques*, du 31 août au 5 septembre 2009, Île de Porquerolles (Var).
- Mellet, S. (2012), Point de vue et repérage énonciatif. L'imparfait est-il un marqueur dialogique ? In : *Dialogisme : langue, discours*, J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale et S. Sarrazin (éds), Berlin : Peter Lang.
- Merle, J.-M. (2001), Imparfait et conditionnel français. In : *Étude du conditionnel français et de ses traductions en anglais*, Paris : Ophrys, 30-44.
- Michaelis, L. A. (2004), Type shifting in construction grammar : An integrated approach to aspectual coercion, *Cognitive linguistics* 15/1 : 1-68.
- Moens, M., Steedman, M. (1988), Temporal Ontology and Temporal Reference, *Computational linguistics* 14/2 : 15-27.
- Moeschler, J. (1994), Anaphore et deixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle. In : *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, J. Moeschler, A. Reboul, J.-M. Luscher, J. Jayez (éds), Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 39-104.
- Moeschler, J. (1998b), Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés. In : *Le temps des événements*, J. Moeschler (éd.), Paris : Kimé, 293-321.
- Moeschler, J. (1998c). Le temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique, *Langues* 1/1 : 14-23.
- Moeschler, J. (2000a), Le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers de linguistique française* 22 : 57-100.

- Moeschler, J., Reboul A., Luscher, J.-M., Jayez, J. (éds), (1994), *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*. Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Moeschler, J., Grisot, C., Cartoni, B. (2012), Jusqu'où les temps verbaux sont-ils procéduraux ? *Nouveaux cahiers de linguistique française* 30 : 119-139.
- Molendijk, A. (1990), *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi.
- Molendijk, A. (1993), Présuppositions, implications, structure temporelle. In : *Le temps : de la phrase au texte*, C. Vetters (éd.), Lille : Presses universitaire de Lille, 167-190.
- Molendijk, A. (1994), Tense use and temporal orientation : the 'passé simple' and 'imparfait' of French. In : *Tense and aspect in discourse*, C. Vet, C. Vetters (éds), Berlin : Mouton-De Gruyter, 21-47.
- Molendijk, A. (1996), Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées, *Cahiers chronos* 1 : 109-123.
- Molendijk, A. (2001), Frequency, iteration and tense use in French. In : *Adverbial modification. Selected papers from the Fifth Colloquium on Romance Linguistics*, Groningue, 10-12 septembre 1998, R. Bok-Bennema, B. de Jonge, B. Kampers-Manhe, A. Molendijk (éds), Amsterdam : Rodopi, 67-78.
- Molendijk, A. (2002), La structuration logico-temporelle du texte : le passé simple et l'imparfait du français, *Cahiers chronos* 9 : 91-104.
- Molendijk, A. (2005), The imparfait in French and the past progressive in English, *Cahiers chronos* 13 : 119-129.
- Molendijk, A., de Swart, H. (1998), Frequency and tense use in French, *Belgian journal of linguistics* 12 : 43-60.
- Molendijk, A., De Swart, H., Vetters, C., Borillo, A., Bras, M., Le Draoulec, A., Vieu, L., Verkuyl, H. et Vet, C. (2004), Meaning and use of past tenses in discourse. In : *Handbook of French Semantics*, F. Corblin, H. De Swart (éds), Stanford : CSLI, 271-308.
- Nølke, H., Olsen, M. (2003), Le passé simple subjectivisé, *Langue française* 138 : 75-85.
- Partee, B. H. (1973), Some Structural Analogies between Tenses and Pronouns in English, *The Journal of Philosophy* 70 : 601-609.
- Partee, B. H. (1984), Nominal and temporal anaphora, *Linguistics and Philosophy* 7 : 243-286.

- Patard, A. (2007a), *L'un et le multiple. L'imparfait de l'indicatif en français : valeur en langue et usages en discours*, thèse de doctorat. Montpellier : Université Paul-Valéry – Montpellier III.
- Patard, A. (2009), L'imparfait dans le tour [(et) si IMP?], *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25/26 : 223-242.
- Patard, A. (2010a), La notion très actuelle d'actualité : quelle pertinence pour l'analyse du temps verbal ? In : *De la grammaire à l'inconscient, dans les traces de Damourette et Pichon*, M. Arrivé, V. Muni Toké, C. Normand (éds), Limoges : Lambert-Lucas.
- Patard, A. (2010b), L'emploi préliminaire de l'imparfait entre temporalité et modalité : Éléments d'analyse à partir d'une étude de cas, *Journal of French Language Studies* 20/2 : 189-211.
- Patard, A. (2011), The Modal uses of the English simple past and the French imparfait, *Human Cognitive Processing* 29 : 279-310.
- Patard A. (2012), Aspect, dialogisme et modalité. Théorie et analyse de quatre langues européennes. In : *Dialogisme : Langue, discours*, J. Bres, A. Nowakowska, J.-M. Sarale, S. Sarrazin (éds), Berlin : Peter Lang, 77-92.
- Patard, A. (2014a), When tense and aspect convey modality. Reflections on the modal uses of past tenses in Romance and Germanic languages, *Journal of Pragmatics* 71, 69-97.
- Patard, A. (ms), To the roots of fake tense and 'counterfactuality', *Cahiers Chronos*.
- Patard, A., Brisard, F. (éds) (2011), *Cognitive Approaches to Tense, Aspect, and Epistemic Modality (Human Cognitive Processing 29)*, Amsterdam : John Benjamins, 217-248.
- Patard, A., De Mulder, W. (2014), Aux origines des emplois modaux de l'imparfait. Le cas de l'emploi hypothétique et de l'emploi contrefactuel, *Langages* 193 : 33-47.
- Patard, A., Richard, A. (2011), Attenuation in French simple tenses, *Cahiers Chronos* 22 : 179-209.
- Patard, A., Vermeulen, C. (2010), Essai de représentation de la phrase hypothétique [Si P (IMP), Q (COND)], *Cahiers Chronos* 21 : 215-234.
- Pinkster, H. (2015), Imperfect indicative tense. In : *The Oxford Latin Syntax, The Simple Clause*, volume 1, Oxford : Oxford University Press, 410-423.
- Pollack, W. (1976), Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : le schéma d'incidence, *Le français moderne* 44 : 289-311.

- Rabatel, A. (2003), Une lecture énonciative des valeurs aspectuo-temporelles et commentatives de l'imparfait dans les suites PS + Imp : point de vue du locuteur ou de l'énonciateur, *Journal of French Language Studies* 13/3 : 1-17.
- Rebotier, A. (2005), *Les Temps verbaux en allemand et en français et les phénomènes aspectuels. Comparaison de deux systèmes*, Thèse de doctorat : Grenoble III.
- Rideout, D. L. (2002), L'opposition perfectif/imperfectif dans le passé français, *Cahiers Chronos* 9 : 15-29.
- Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York: Free Press.
- Rosier, L., Wilmet, M. (2003), La « concordance des temps » revisitée ou de la « concordance » à la « convergence », *Langue française* 138 : 97-110.
- Rosier, L., (2005), L'imparfait ventriloque ? *Cahiers Chronos* 14 : 121-133.
- Salkie, R. (2000), Does French have a relative past tense ?, *Journal of French Language Studies* 10/2 : 245-271.
- Sasse, H.-J. (2001), Recent activity in the theory of aspect : Accomplishments, achievements, or just nonprogressive state?, *Arbeitspapiere* 40 (Publié dans *Linguistic Typology* 6 : 199-271, 2002.)
- de Saussure, L. (2003). *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles :: De Boeck-Duculot.
- de Saussure, L., Sthioul, B. (1999), L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde), *Cahiers de Praxématique* 32 : 167-188.
- de Saussure, L., Sthioul, B. (2005), Imparfait et enrichissement pragmatique, *Cahiers Chronos* 14 : 103-120.
- Schena, L. (1995). Un emploi modal de l'imparfait : Sa valeur 'ludique ou préludique'. In : *Studi di linguistica storia della lingua filologia francesi*, A. M. Raugei, M. Margarito (éds), Alessandria : Edizioni dell'Orso, 117-130.
- Schlyter, S. (1996), Bilingual children's stories : French passé composé/imparfait and their correspondences in Swedish, *Linguistics* 34/5 : 1059-1086.
- Schlyter, S. (1998), La saisie de l'imparfait chez les enfants monolingues, les apprenants adultes, et les enfants bilingues. *Linx* 38 : 145-169.
- Schlyter, S. (2003), Development of verb morphology and finiteness in children and adults acquiring French. In : *Information Structure, Linguistic Structure and the Dynamics of Learner Language*, C. Dimroth, M. Starren (éds), Amsterdam : Benjamins, 15-45.

- Smith, C. S. (1991), *The Parameter of Aspect*, Dordrecht : Kluwer.
- Schøsler, L. (1973), *Les temps du passé dans Aucassin et Nicolette. L'emploi du passé simple, du passé composé, de l'imparfait et du présent « historique » de l'indicatif*, Odense : Odense University Press.
- Schøsler, L. (1985), L'emploi des temps du passé en ancien français. Étude sur quelques textes manuscrits, *Razo* 5 : 107-117.
- Schøsler, L. (1994), Did Aktionsart ever 'compensate' verbal aspect in Old and Middle French? In : *Tense, Aspect and Action. Empirical and Theoretical Contributions to Language Typology*, C. Bache, H. Basbøll, C.-E. Lindberg (éds), Berlin - New York : De Gruyter, 165-184.
- Sperber, D., Wilson, D. (1986), *Relevance. Communication and cognition*, Oxford : Blackwell.
- Squartini, M. (1995), Tense and aspect in Italian. In: *Tense Systems in European Languages II*, R. Thieroff (éd.), Niemeyer: Tübingen, 117-134.
- Squartini, M. (2001), The internal structure of evidentiality in Romance, *Studies in Language* 25/2 : 297-334.
- Sthioul, B. (1998a), Temps verbaux et points de vue. In : *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, J. Moeschler (éd.), Paris : Kimé, 197-220.
- Sthioul, B. (2000a), Passé simple, imparfait et sujet de conscience, *Cahiers Chronos* 6 : 79-93.
- Sthioul, B. (2000b), L'imparfait comme expression procédurale. In : *L'imparfait : philologie électronique et assistance à l'interprétation des textes (Recherches en linguistique et psychologie cognitive 15)*, J.-E. Tyvaert (éd.), Reims : Presses universitaires de Reims, 53-71.
- Sthioul, B. (2007), Informations conceptuelle et procédurale : la piste beauzéenne, *Cahiers Chronos* 18 : 105-121.
- de Swart, H. (1995), Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle, *Sémiotiques* 9 : 89-115.
- de Swart, H. (1998), Aspect Shift and Coercion, *Natural Language & Linguistic Theory* 16/2 : 347-385.
- de Swart, H. (2000), Tense, aspect and coercion in a cross-linguistic perspective. In: *Proceedings of the Berkeley Formal Grammar Conference*, M. Butt, T. H. King (éds), Berkeley : University of California.

de Swart, H. (2011). Mismatches and coercion. In : *Semantics : An international handbook of natural language meaning*, C. Maienborn, K. von Stechow, P. Portner (éds), Berlin : De Gruyter, 574-597.

Świątkowska, M. (1987), *L'imparfait en français moderne, contribution à l'étude du temps et de l'aspect*, Cracovie : Uniwersytet Jagiellonski.

Tasmowski-De Ryck, L. (1985), L'imparfait avec et sans rupture, *Langue française* 67 : 59-77.

Tasmowski-De Ryck, L., Veters C. (1996), Morphèmes de temps et déterminants, *Cahiers Chronos* 1 : 125-146.

Tasmowsky-De Ryck, L., De Mulder, W. (1998), L'imparfait est-il un temps méronymique ? In : *Temps et discours*, S. Vogeleer (éd.), Louvain-la-Neuve : Peeters, 171-198.

Thieroff, R. (1999), Preterites and Imperfects in the languages of Europe. In : *Tense-Aspect, Transitivity and Causativity*, Philadelphie/Amsterdam : John Benjamins, 141-161.

Tyvaert, J.-E. (éd.) (2000), *L'imparfait : philologie électronique et assistance à l'interprétation des textes (Recherches en linguistique et psychologie cognitive 15)*, Reims : Presses universitaires de Reims.

Touratier, C. (1998), L'imparfait, temps du passé non marqué, *Cahiers Chronos* 2 : 21-28.

Tournadre, N. (2004), Typologies des aspects et théorie du TAM, *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* XCIX/1 : 7-68.

Vairel, H. (1982), Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français : la valeur de *si A, B*, *L'information Grammaticale* 14/5 : 10.

Vendler, Z. (1967), Verbs and Times. In : *Linguistics in Philosophy*, Ithaca: Cornell University Press, 97-121.

Verkuyl, H. (1972), *On the Compositionnal Nature of Aspects*, Dordrecht : Reidel.

Verkuyl, H. J. (1989), Aspectual classes and aspectual composition, *Linguistics and philosophy* 12/1 : 39-94.

Verkuyl, H., Vet, C., Borillo, A., Bras, M., Le Draoulec, A., Molendijk, A., de Swart, H., Veters, C., Vieu, L. (2004), Tense and aspect in sentences. In : *Handbook of French Semantics*, F. Corblin, H. de Swart (éds), Stanford : CSLI, 233-270.

Vet, C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Genève : Droz.

- Vet, C. (1996), Aspect, anaphore et interprétation du discours, *Journal of Linguistics* 16 : 93-106.
- Vet, J. P. (1999), Les temps verbaux comme expressions anaphoriques : chronique de la recherche, *Travaux de linguistique* 39 : 113-129.
- Vet, C. (2005), L'imparfait : emplois anaphoriques et emplois non anaphoriques, *Cahiers Chronos* 14 : 33-44.
- Vet, C. (1985b), Univers de discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur, *Langue française* 67 : 38-58.
- Vet, C., Molendijk, A. (1986), The Discourse Functions of Past Tenses of French. In : *Temporal Structure in Sentence and Discourse*, V. Lo Cascio, C. Vet (éds), Dordrecht : Foris, 133-159.
- Vetters, C. (1992), *L'opposition passé simple-imparfait : une question d'aspect ou de structuration textuelle*, thèse de doctorat, Anvers : Universiteit Antwerpen.
- Vetters, C. (1993c), Passé simple et imparfait : un couple mal assorti, *Langue française* 100 : 14-30.
- Vetters, C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam - Atlanta : Rodopi.
- Vetters, C. (1998), Les "temps " du verbe. Réflexions sur leur temporalité et comparaison avec la référence pronominale. In : *Temps et discours*, S. Vogeleeer, Borillo A., Vetters C., M. Vuillaume (éds), Louvain-la-Neuve : Peeters, 11-43.
- Vetters, C. (1999), Temps verbaux, anaphores (pro)nominales et relations discursives, *Travaux de linguistique* 39 : 37-58.
- Vetters, C., Caudal, P. (2005), Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit, *Cahiers Chronos* 14 : 45-77.
- Vetters, C., De Mulder, W. (2000), Passé simple et imparfait : contenus conceptuel et procédural, *Cahiers Chronos* 6 : 13-36.
- Vetters, C., De Mulder, W. (2003), Sur la narrativité de l'imparfait. In : *Mémoire en temps advenir. Hommage à Theo Venckeleer*, A. Vanneste, P. De Wilde, S. Kindt, J. Vlemings (éds), Leuven : Peeters, 687-702.
- Vuillaume, M. (2000), La signalisation du style indirect libre, *Cahiers Chronos* 5 : 107-130.
- Vogeleeer, S. (1994), Le point de vue et les valeurs des temps verbaux, *Travaux de linguistique* 29 : 39-58.

Vogeleer, S., Borillo, A., Veters, C., Vuillaume, M. (éds) (1998), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve : Peeters.

de Vogüé, S. (1993), Des temps et des modes, *Le gré des langues* 5 : 65-91.

de Vogüé, S. (1999a), L'imparfait aoristique, ni mutant ni commutant, *Cahiers de Praxématique* 32 : 43-69.

de Vogüé, S. (1999b), Ni temps ni mode : le système flexionnel du verbe français, *Cahiers Chronos* 4 : 93-113.

Wagner, R.-L. (1939), *Les Phrases hypothétiques commençant par « si » dans la langue française, des origines à la fin du XVe siècle*, Paris : Droz.

Warnant, L. (1966), "Moi, j'étais le papa ...": L'imparfait préludique et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale. In : *Mélanges de grammaire offerts à M. Maurice Grévisse pour le trentième anniversaire du Bon usage*, Gembloux : Duculot, 343-366.

Weinrich, H. (1973), *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris : Seuil.

Wilmet, M. (1970), *Le système de l'indicatif en moyen français*, Genève : Droz.

Wilmet, M. (1983), L'imparfait forain, *Romanica Gandensia* Gent 20 : 159-167.

Wilmet, M. (2003), *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duculot.

Wilson, D., Sperber, D. (1990), Forme linguistique et pertinence, *Cahiers de Linguistique Française* 11 : 13-35.

Yvon, H. (1951), Convient-il de distinguer dans le verbe français des temps relatifs et des temps absolus ? *Le français moderne* 19 : 265-276.

6. BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE.

Achard-Bayle, G. (2013), De *si* à l'imparfait, l'hypothèse polyphonique : modus & dictum, fiction & diction, *Cahiers Chronos* 26 : 39-57.

Amsili, P., Rossari, C. (1998), Tense and connective constraints on the expression of causality. In : *Proceedings of the 17th international conference on Computational linguistics*, Montréal : Association for Computational Linguistics, 48-54.

Arregui, A. C. (2005), *On the Accessibility of Possible Worlds : The Role of Tense and Aspect*, thèse de doctorat. Amherst : Université du Massachusetts.

Arregui, A. C. (2007), When aspect matters: the case of "would" conditionals, *Natural Language Semantics* 15 : 221-264.

- Arregui, A. C. (2009), On similarity in counterfactuals, *Linguistics and Philosophy* 32/3 : 245-278.
- Asher, N., Lascarides, A. (2001), Indirect speech acts, *Synthese* 128/1 : 183-228.
- Bally, C. (1912), Le style indirect libre en français moderne, *Germanisch-romanische Monatschrift*, 4 : 597-606.
- Bertinetto, P. M. (1986), Intrinsic and extrinsic temporal references. On restricting the notion of « reference time ». In : *Temporal structure in sentence and discourse*, V. Lo Cascio, C. Rohrer (éds), Dordrecht : Foris, 41-78.
- Bertinetto, P. M., Bianchi, V., Hogginbotham, J., Squartini, M. (éds) (1995a), *Temporal reference : Aspect and Actionality. Vol 1: Semantic and Syntactic Perspectives*. Turin : Rosenberg & Sellier.
- Bertinetto, P. M., Bianchi, V., Dahl, Ö., Squartini, M. (éds) (1995b), *Temporal reference : Aspect and Actionality. Vol 2 : Typological perspectives*. Turin : Rosenberg & Sellier.
- Binnick, R. I. (éd.) (2012), *The Oxford handbook of tense and aspect*, Oxford : Oxford University Press.
- Biraud, M., Mellet, S. (2000), Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité, *Cahiers Chronos* 5 : 9-48.
- Bonami, o. (2002), A syntax-semantics interface for tense and aspect in French. In : *The Proceedings of the 8th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar*, F. V. Eynde, L. Hellan, D. Beermann (éds), Stanford : CSLI Publications, 31-50.
- Boogaart, R. (1999), *Aspect and temporal ordering. A contrastive analysis of Dutch and English*, Thèse de doctorat, Free University Amsterdam. La Hague : HAG.
- Boone, A. et Joly, A. (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris : L'Harmattan.
- Bres, J. (1997a), Ascendance/descendance ; incidence/décadence : affaires de couples..., *Cahiers de Praxématique* 29 : 157-183.
- Bres, J. (1997b), Habiter le temps : le couple imparfait/passé simple en français, *Langages* 127 : 77-95.
- Bres, J. (1998a), Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités. In : *Temps et discours*, S. Voegeleer, A. Borillo, C. Vettters, M. Vuillaume (éds), Louvain-la-Neuve : Peeters, 157-170.

- Bres, J. (1998b), L'imparfait narratif est un imparfait comme les autres. In : *Du percevoir au dire. Mélanges offerts à A. Joly*, D. Leeman, A. Boone (éds), Paris : L'Harmattan, 261-276.
- Bres, J. (1998c), Temps, praxis et sujet : de l'imparfait et du passé simple, *L'information grammaticale* 77 : 33-37.
- Bres, J. (1999b), L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas), *Cahiers de Praxématique* 32 : 87-117.
- Bres, J. (1999c), Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français. In : *L'autre en discours*, J. Bres, R. Legrand, F. Madray, P. Siblot (éds), Montpellier : Praxiling-Montpellier III, 191-212.
- Bres, J. (2000a), Un emploi discursif qui ne manque pas de style : l'imparfait en cotexte narratif, *Cahiers Chronos* 6 : 59-77.
- Bres J. (2013), Les plus désaccordés sont les temps les plus beaux... De l'interaction entre demande contextuelle et offre aspectuo-temporelle des temps verbaux dans la production des différents effets de sens en discours, *Cahiers Chronos* 26 : 1-19.
- Bres, J., Patard, A. (2006), « Lève-toi que je m'y mette », dit l'imparfait au passé simple ; ou un peu de cuisine grammaticale... In : *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60e anniversaire*, M. Riegel, C. Schnedecker, P. Swiggers, I.Tamba (éds), Leuven : Peeters, 333-351.
- Burger, A. (1961) Significations et valeur du suffixe verbal français *-e-*, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 18 : 5-15.
- Camussi-Ni, M. A. (2006), *Analyse formelle et conceptuelle des formes verbales du français contemporain : à la croisée du passé simple et de l'imparfait, du futur et du conditionnel, les concepts « +/-potentiel » et « +/-défini »*, Thèse de doctorat. Rennes : Université Rennes 2.
- Cappello, S. (1986), L'imparfait de fiction. In : *Points de vue sur l'imparfait*, P. Le Goffic (éd.), Caen : Centre d'études linguistiques de l'université de Caen, 31-41.
- Carruthers, J., Marnette, S. (2007), Tense, voices and point of view in medieval and modern oral narration, *Cahiers Chronos* 16 : 177-202.
- Chuquet, H., Paillard, M. (1987), *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Paris : Editions Ophrys.
- Combettes, B., François, J., Noyau, C., Vet, C. (1993), Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif, *Verbum* 4 : 5-48.

- Comrie, B. (1981), On Reichenbach's approach to tense, *Papers from the 17th regional meeting*, Chicago : Chicago Linguistic Society, 24-30.
- Curat, H. (1991), *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Genève : Droz.
- Dahl, Ö. (1985), *Tense and Aspect Systems*. Oxford: Basil Blackwell Ltd.
- Dahl, Ö., (2000) (éd.), *Tense and Aspect in the Language of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- David, J., Martin, R. (éds) (1980), *La notion d'aspect*, Paris : Klincksieck.
- Delbart, A.-R. (1995), D'où vient l'interprétation itérative du présent et de l'imparfait ?, *Scolia* 3 : 73-86.
- Demirdache, H., Uribe-Etxebarria, M. (2002), La grammaire des prédicats spatio-temporels. Temps, aspects et adverbes de temps. In : *Temps et Aspect. De la morphologie à l'interprétation*, B. Laca (éd.), Paris : Presses Universitaires de Vincennes, 125-176.
- Demirdache, H., Uribe-Etxebarria, M. (2014), Aspect and temporal anaphora, *Natural Language & Linguistic Theory* 32(3) : 855-895.
- Depraetere, I. (1995), On the necessity of distinguishing between (un)boundedness and (a)telicity, *Linguistics and Philosophy* 18/1 : 1-19.
- Desclés, J. P., Guentchéva, Z. (2012), Universals and typology. In: *The Oxford handbook of tense and aspect*, 123-154.
- Douay, C., Roulland, D. (1990), *Les mots de Gustave Guillaume : vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2.
- Eberle, K., Kasper, W. (1989), Tenses as anaphora. In : *Proceedings of the fourth conference on European chapter of the Association for Computational Linguistics*, Manchester : Association for Computational Linguistics, 43-50.
- Fleischman, S. (1983), From pragmatics to grammar: Diachronic reflections on complex pasts and futures in Romance, *Lingua* 60/2 : 183-214.
- Fuchs, C. (éd.) (1991), *Les typologies de procès*, Paris : Klincksieck.
- Fournier, J.-M. (2013) *Histoire des théories du temps dans les grammaires françaises*. Nouvelle édition en ligne (généré le 5 juillet 2017). Lyon : ENS éditions. <http://books.openedition.org/enseditions/4724>
- François, J. (1981), Travaux récents d'inspiration formelle sur l'aspect et l'aktionsart, *Linguisticae Investigationes* 5 : 275-301.

- Givón, T. (1994), Irrealis and the subjunctive, *Studies in Language* 18: 265-337.
- Górnikiewicz, J. (2014). Quelle rupture dans l'imparfait de rupture ? *Romanica Cracoviensia* 14 : 22-37.
- Guéron, J. (1993), Sur la syntaxe du temps, *Langue française* 100 : 102-122.
- Guéron, J. (1996), Cohérence et économie dans la grammaire du temps : remarques sur la variation des structures temporelles, *Cahiers Chronos* 1 : 59-77.
- Guéron, J. (2007), On tense and aspect, *Lingua* 117 (2) : 367-391.
- Guillaume, G. (1969a), Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe, in : *Langage et science du langage*, Paris-Québec : Nizet-Presses de l'université Laval, 46-58.
- Guillaume, G. (1969b), *Langage et science du langage*, Paris-Québec : Nizet-Presses de l'université de Laval.
- Guillaume, G. (1971), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, A, vol. 1, Québec-Paris : Presses de l'Université Laval-Klincksieck.
- Guillaume, G. (1988), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1947-1948*, C, vol. 8, Québec-Lille : Presses de l'Université Laval-Presses universitaires de Lille.
- Guillaume, G. (1992), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939*, Québec-Lille : Presses de l'Université de Laval-Presses universitaires de Lille.
- Guillemin-Flescher, J. (1981), *Syntaxe comparée du français et de l'anglais : problèmes de traduction*, Paris : Editions Ophrys.
- Hamann, C. (1987), The awesome seed of reference time. In: *Essays on tensing in English. Time, Text and Modality*, vol. 1, Tübingen : Niemeyer, 7-69.
- Harris, M. (1978), *The evolution of French syntax : A comparative approach*, Londres : Longman.
- Harris, M. B. (1986), The historical development of conditional sentences in Romance. *Romance Philology* 39/4 : 405-436.
- Haverling, G. (1998), On the development of the perfect and imperfect tenses in Late Latin. In : *Estudios de lingüística latina. Actas del IX coloquio internacional de lingüística latina, Universidad autónoma de Madrid, 14-18 abril de 1997*, B. García-Hernández (éds), Madrid : Ediciones clásicas, 363-378.
- Haverling, G. (2005a), On tense, viewpoint and actionality in vulgar and literary late Latin, *Journal of Latin Linguistics* 9/1 : 281-292.

- Haverling, G. V. (2008), On the development of actionality, tense, and viewpoint from Early to Late Latin. In : *Interdependence of Diachronic and Synchronic Analyses*, F. Josephson, I. Söhrman (éds), Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins, 73-104.
- Hewson, J. (1997), *The Cognitive System of the French Verb*, Amsterdam-Philadelphie: John Benjamins.
- Hewson, J., Bubenik, V. (1997), *Tense and Aspect in Indo-European Languages. Theory, Typology, Diachrony*, Amsterdam-Philadelphie: John Benjamins.
- Hopper, P. J., (1979), Some observations on the typology of focus and aspect in narrative language, *Studies in Language* 6/3 : 375-403.
- Imbs, P. (1960), *Les emplois des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck.
- Ippolito, M. (2003), Presupposition and implicatures in counterfactuals. *Natural Language Semantics* 11/2 : 145-186.
- Janssen, T. (1988), Tense and Temporal Composition in Dutch : Reichenbach's 'point of reference' reconsidered. In: *Temporal semantik : Beiträge zur Linguistik der Zeitreferenz*, V. Ehrich, H. Vater (éds), Tübingen: Niemeyer, 96-128.
- Jayez, J. (1998), D.R.T. et imparfait. Un exemple de traitement formel du temps. In : *Le temps des événements*, J. Moeschler (éd.), Paris : Kimé : 123-154.
- Joly, A. (1996), Les variations d'un « invariant » : approche morphogénétique de l'imparfait français, *Modèles linguistiques* vol. XVII (1) : 187-202.
- Klein, W. (1995), A time relational analysis of Russian aspect, *Language* 68 : 669-695.
- Klein, K. (2009), How time is encoded. In : *The expression of time*, W. Klein, P. Li (éds), Berlin -New York : Mouton de Gruyter, 39-81.
- Klum, A. (1961), *Verbe et adverbe*, Uppsala : Almqvist et Wiksell.
- Kronning, H., (2010), Prise en charge épistémique et non-concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol. In : *Langues et textes en contraste*, Olof Eriksson (éd.), Lyon : Sens Public, 19-33.
- Kronning, H. (2014), La théorie modale de la polyphonie et les constructions conditionnelles prédictives en *si*, *Langages*, 193/1 : 17-31.
- Labeau, E. (2002), L'unité de l'imparfait, vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère, *Travaux de linguistique* 45 : 157-184.
- Laurendeau, P. (1995), Exploitation du cadre de la théorie des repérages énonciatifs en linguistique descriptive : le cas du tiroir de l'imparfait. In : *Langues et langage*.

Problèmes de raisonnement en linguistique - Mélanges offerts à Antoine Culioli, J. Bouscaren, J.-J. Frankel, S. Robert (éds), Paris : PUF, 331-343.

Lebas-Fraczak, L. (2010), La forme *être en train de* comme éclairage de la fonction de l'imparfait, *Cahiers Chronos* 21 : 161-179.

Leeman-Bouix, D. (2002), *Grammaire du verbe français*, Paris : Nathan.

Leonetti, M. (2018), Temporal Anaphora with Spanish *Imperfecto*, *Journal of Psycholinguistic Research* 47/2 : 391-409.

Lo Cascio, V. (1986), Temporal deixis and anaphor in sentence and text : finding a reference time. In : *Temporal Structure in Sentence and Discourse*, V. Lo Cascio, C. Vet (éds), Dordrecht : Foris, 191-228.

Martin, R. (1985), Langage et temps de dicto, *Langue française* 167 : 23-37.

Mellet, S. (1981), L'aspect verbal chez G. Guillaume et ses disciples, *L'Information Grammaticale* 9 : 6-12.

Mellet, S. (1987), AIEBAM, AIEBAS ou les soi-disant « imparfaits aoristiques », In : *Études de linguistique générale et de linguistique latine offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris : Société pour l'Information Grammaticale, 355-368.

Mellet, S. (1998), Imparfait et discours rapporté. In : *Oratio soluta, oratio numerosa. Études luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaines*, C.-M. Ternes, D. Longrée (éds), Luxembourg : Centre Alexandre-Wiltheim, 117-125.

Mellet, S. (2003), Imparfait en contexte : les conditions de la causalité inférée, *Langue française* 138 : 86-96.

Moeschler, J. (1993), Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence, *Langages* 112 : 39-54.

Moeschler, J. (1998a), Pragmatique de la référence temporelle. In : *Le temps des événements*, J. Moeschler (éd.), Paris : Kimé, 157-180.

Moeschler, J. (2000b), L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers chronos* 6 : 1-11.

Moeschler, J. (2002), Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural, *Cahiers de linguistique française* 24 : 265-292.

Moignet, G. (1980), La théorie psy-chosystématique de l'aspect verbal. In : *La notion d'aspect*, J. David, R. Martin (éds), Paris : Klincksieck, 41-50.

Molendijk, A. et de Swart, H., (1999), L'ordre discursif inverse en français, *Travaux de linguistique* 39 : 77-96.

Monville-Burston, M. et Burston, J. (2005), Retour à “Remise de peine” : L’imparfait, un toncal à faible marquage, *Cahiers Chronos* 14 : 135-156.

Morency, P. (2015), *When temporal expressions do not tell time*, thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

Nef, F. (1985), *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Berne : Peter Lang.

Patard, A. (2006), L’imparfait dans les phrases hypothétiques [si IMP, COND]: pour une approche aspectuo-temporelle, *Cahiers de Praxématique* 47 : 125-148.

Patard, A. (2007b), Ascendance et descendance : quelle pertinence cognitive pour l’analyse du temps verbal ?. In : *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives, Actes du XIème colloque de Psychomécanique du langage tenu à Montpellier en juin 2006*, Limoges : Lambert Lucas, 271-281.

Patard, A. (2010c), L’imparfait en voie de « prétérisation ». Quelques éléments de réflexion, *Travaux du Cercle Belge de Linguistique* 5 : 1-15.

Patard, A. (2014b), Réflexions sur l’origine de l’insubordination. Le cas de trois insubordonnées hypothétiques du français, *Langages* 196 : 109-130.

Rabatel, A. (1998), *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne : Delachaux et Niestlé.

Recanati, C., Recanati, F. (1999), La classification de Vendler revue et corrigée, *Cahiers Chronos* 4 : 167-184.

de Saussure, L. (1998), L’approche référentielle : de Beauzée à Reichenbach. In : *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, J. Moeschler (éd.), Paris : Kimé, 19-44.

de Saussure, L. (2011), On some methodological issues in the conceptual/procedural distinction. In : *Procedural Meaning : Problems and Perspectives (Current Research in the Semantics/Pragmatics Interface 25)*, V. Escandell-Vidal, M. Leonetti, A. Ahern (éds), Bingley : Emerald Group Publishing, 55-79.

Smith, C. S. (2007), Tense and Context in French, *Cahiers Chronos* 16 : 1-21.

Schøsler, L. (2004), « Tu eps l’as deit » / « tut s’en vat declinant ». Grammaticalisation et dégrammaticalisation dans le système verbal du français illustrées par deux évolutions, celle du passé composé et celle du progressif. In : *Aemilianense. Revista Internacional sobre la Génesis y los Orígenes Históricos de las Lenguas Romances* 1 : 517-568.

- Schøsler, L. (2007), Grammaticalisation et dégrammaticalisation. Étude des constructions progressives en français du type Pierre va/vient/est chantant, *Cahiers Chronos* 16 : 91-120.
- Sten, H. (1952), *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*, Copenhague : Ejnar Munksgaard.
- Sthioul, B. (1998b), La conceptualisation du temps : Guillaume. In : *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, J. Moeschler (éd.), Paris : Kimé, 45-46.
- Sthioul, B. (2001), Aspect et inférences, *Cahiers de Linguistique Française* 22 : 165-187.
- Stowell, T. (2007), The syntactic expression of tense, *Lingua* 117/2 : 437-463.
- Surcouf, C. (2013), L'imparfait nuit-il gravement à la santé ? Une analyse de l'inférence dans « Qui est-ce ? » « C'était ton fils », *Cahiers Chronos* 26 : 21-38.
- de Swart, H., Molendijk A. (1999), Negation and the temporal structure of narrative discourse, *Journal of Semantics* 16 : 1-42.
- de Swart, H., Verkuyl, H. (1999), *Tense and Aspect in Sentence and Discourse*, Publication électronique.
- Tatevosov, S. (2002), The parameter of actionality, *Linguistic Typology* 6 : 317-401.
- Tedeschi, P., Zaenen A. (éds) (1981), *Tense and Aspect*, New York: Academic Press.
- Thieroff, R. (éd.) (1995), *Tense systems in European languages II*, Tübingen: Niemeyer.
- Touratier, C. (1996), *Le système verbal français*. Paris : Armand Colin.
- Valin, R. (1964), *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Van linden, A., Verstraete, J.-C., (2008), The nature and origins of counterfactuality in simple clauses. Cross-linguistic evidence, *Journal of Pragmatics* 40 : 1865-1895.
- Verkuyl, H., Loux-Schuringa, J. A. (1985), Once upon a tense, *Linguistics and Philosophy* 8 : 237-261.
- Verkuyl, H. J. (1996). *A theory of aspectuality : The interaction between temporal and atemporal structure*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Verstraete, J.-C. (2006), The nature of irreality in the past domain : evidence from past intentional constructions in Australian languages, *Australian Journal of Linguistics* 26/1 : 59-79.

- Vet, C. (1981), La notion de « monde possible » et le système temporel et aspectuel du français, *Langages* 64 : 109-124.
- Vet, C. (éds) (1985a), La pragmatique des temps verbaux, *Langue française* 67, Paris : Larousse.
- Vet, C. (2000), Référence temporelle, aspect verbal et les dichotomies massif/comptable et connu/nouveau”. In : *Référence temporelle et nominale*, J. Moeschler, M.-J. Reichler-Béguelin (éds), Berne : Peter Lang, 145-166.
- Vet, C. (2001), Les temps verbaux comme déterminants de la phrase. In : *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, D. Amiot, W. De Mulder, N. Flaux (éds), Arras : Artois Presses Université, 161-177.
- Vet, C. (2007), The descriptive inadequacy of Reichenbach’s tense system : A new proposal, *Cahiers Chronos* 17 : 7-26.
- Vetters, C. (1993a) (éd.), *Le temps de la phrase au texte*, Lille : Presses universitaires de Lille.
- Vetters, C. (1993b), Temps et deixis. In : *Le temps de la phrase au texte*, C. Vetters (éd.), Lille : Presses universitaires de Lille, 85-115.
- Vetters, C. (1994), Free indirect speech in French. In : *Tense and Aspect in Discourse*, C. Vet, C. Vetters (éds), Berlin : Mouton de Gruyter, 179-225.
- Vetters, C. (2001), Le conditionnel : ultérieur du non-actuel. In : *Le conditionnel en français*, P. Dendale, L. Tasmowski-De Ryck (éds), Metz : Université de Metz, 167-207.
- Vetters, C. (2002), Remarques sur l’analyse reichenbachienne des temps verbaux, *Romanica Wratislaviensia* 49 : 93-132.
- Veyrenc, C. (1988), Note sur l’imparfait du non passé en français moderne, *Le français moderne* 3-4 : 243-246.
- Vikner, S. (1985), Reichenbach revisited : one, two, or three temporal relations ? *Acta Linguistica Hafniensia* 19/2 : 81-98.
- Vikner, C. (1986), Aspect in French : the Modification of Aktionsart, *Cebal series* 9 : 58-101.
- Vuillaume, M. (2001), L’expression du futur dans le passé en français et en allemand. In : *Le conditionnel en français*, P. Dendale, L. Tasmowski (éds), Metz : Université de Metz, 105-124.
- Vogeleer, S. (1996), L’anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels. *Cahiers Chronos* 1 : 181-197.

Wagner, R.-L., Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.

Wilmet, M. (1987), L'éternel imparfait, *Modèles linguistiques* 9 : 169-177.

Wilmet, M. (1991), L'aspect en français: essai de synthèse, *Journal of French language studies* 1 (02) : 209-222.

Wilmet, M. (1995), L'articulation mode-temps-aspect dans le système du verbe français, *Modèles linguistiques* XVI/1 : 91-110.

Wilmet, M. (1996a), L'E.G.L.F. : une grammaire à tiroirs, *Langages* 124 : 17-34.

Wilmet, M. (1996b), L'imparfait : le temps des anaphores ?, *Cahiers Chronos* 1 : 199-215.